

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*  
PLATE FORME DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE AU BENIN (PASCiB)

**PASCiB**  
Plate-Forme des Acteurs de la Société Civile du Bénin

\*\*\*\*\*  
BENKADI-BENIN



\*\*\*\*\*

# Rapport FINAL

**ETUDE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE  
DOMAINE DE L'ADAPTATION BASEE SUR LES  
ECOSYSTEMES**

Présentée par :

Dr. (MC) Séraphin ATINDEGLA  
Dr. Martin H. ASSABA

Septembre 2021



*Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils*

 [fecevent@gmail.com](mailto:fecevent@gmail.com)

 (229) 61393949

 Agblangandan

## Table des matières

<a href="#">Sigles et Acronymes</a> .....	3
<a href="#">Liste des tableaux</a> .....	4
<a href="#">Introduction</a> .....	5
<a href="#">Résumé exécutif</a> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<a href="#">1. Contexte et Justification</a> .....	8
<a href="#">2. Objectifs général</a> .....	10
<a href="#">2.1. Objectifs spécifiques</a> .....	10
<a href="#">3. Approche méthodologique</a> .....	11
<a href="#">3.1. Réalisation des activités préliminaires</a> .....	11
<a href="#">3.2. Réalisation de l'étude proprement dite</a> .....	13
<a href="#">3.2.1. Outils et méthodes de collecte de données</a> .....	13
<a href="#">3.2.2. Groupes cibles</a> .....	13
<a href="#">3.2.3. Organisation des enquêtes de terrain</a> .....	14
<a href="#">3.2.4. Traitement des données et rapportage</a> .....	14
<a href="#">4.1. Analyse diagnostique de la situation actuelle du fonctionnement de la participation citoyenne dans le cadre de l'AbE</a> .....	14
<a href="#">4.1.1. Analyse diagnostique de l'existence en matière de participation citoyenne dans le domaine de l'AbE</a> .....	14
<a href="#">4.1.2. Analyse FFOM de la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE</a> .....	21
<a href="#">4.2. Analyse des pouvoirs</a> .....	24
<a href="#">4.2.1. Limites du système</a> .....	24
<a href="#">4.2.2. Acteurs et réseaux</a> .....	25
<a href="#">4.2.3. Structures et normes</a> .....	34
<a href="#">4.2.4. Politique et contestation</a> .....	36
<a href="#">4.2.5. Leviers, points d'entrée pour le changement</a> .....	37
<a href="#">4.3. Recommandations en vue d'améliorer le fonctionnement de la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE</a> .....	41
<a href="#">4.4. Mécanisme de formalisation de la participation inclusive des citoyens, du secteur privé, des OSC et OPA de base au processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et programme prenant en compte l'AbE au Bénin</a> .....	42
<a href="#">Conclusion</a> .....	46
<a href="#">Recommandations</a> .....	46
<a href="#">Bibliographie</a> .....	47
<a href="#">Annexes</a> .....	49
<a href="#">Annexe 1 : Liste des Personnes ressources rencontrées</a> .....	49

## Sigles et Acronymes

<b>AbE</b>	Adaptation basée sur les Ecosystèmes
<b>ABE</b>	Agence Béninoise pour l'Environnement
<b>ACAL</b>	Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral
<b>ANCB</b>	Association Nationale des Communes du Bénin
<b>ANPC</b>	Agence Nationale pour la participation Civique
<b>APIDA</b>	Association pour la promotion de l'intercommunalité dans le département de l'Al
<b>CCNUCC</b>	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
<b>GIC</b>	Groupement Intercommunal des Collines
<b>INE</b>	Institut National de l'Eau
<b>JEVEV</b>	Jeunesse et Emplois Verts pour une Economie Verte
<b>MAEP</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
<b>MCVDD</b>	Ministère du Cadre de Vie et Développement du Durable
<b>MEM</b>	Ministère de l'Eau et des Mines
<b>MDCAG</b>	Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
<b>MISPC</b>	Ministère de l'Intérieur et la Sécurité Publique et des Cultes
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>UCP</b>	Union communal des Producteurs
<b>UCFA</b>	Union Communal des Femmes Productrices
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PNOPPA</b>	Plateforme Nationale des organisations paysannes des producteurs Agricoles

## Liste des tableaux

Tableau 1	: Documents consultés et leur sources	12
Tableau 2	: Projets/programmes exécutés dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques	16
Tableau 3	: Point de l'existence en termes de participation citoyenne	20
Tableau 4	: Acteurs et réseaux de la participation citoyenne dans le cadre de l'AbE	25
Tableau 5	: Matrice de pouvoir	31
Tableau 6	: Structures, normes et leurs effets sur les relations de pouvoir	34
Tableau 7	: Liste des leviers	36

## Résumé exécutif

La Plateforme des acteurs de la société civile au Bénin (PASCiB), le Secrétariat de Concertation des ONG nationales du Mali (SECO-ONG), la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) de la Côte d'Ivoire et Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) du Burkina sont mobilisés conjointement autour de l'ambition de contribuer à une société civile forte, qui travaille à atténuer les effets du changement climatique sur les communautés vulnérables du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et le Mali en partenariat avec Woord En Daad (WD) et le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères. Le Bénin, pays situé en Afrique de l'Ouest, subit encore comme les autres pays des processus de planification, de mise en œuvre des politiques publiques et de suivi - évaluation, où la participation des citoyens demeure faible, entravant les efforts de préparation à l'atténuation des effets du climat ou à s'y adapter malgré son caractère hautement imprévisible durant les prochaines décennies.

Le but principal de cette étude est d'analyser l'implication effective des acteurs non étatiques (des citoyens, du secteur privé, des Organisations de la Société civile et des OPA de base) dans le domaine de l'adaptation basée sur les écosystèmes (AbE). En d'autres termes, il s'agit de :

- ☞ Faire une analyse diagnostique sur l'existence et le fonctionnement de la participation citoyenne dans le cadre de l'adaptation basée sur les écosystèmes ;
- ☞ Faire des recommandations en vue d'améliorer le fonctionnement de la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE en mettant en exergue les actions que pourraient entreprendre Benkadi ;
- ☞ Proposer un mécanisme de formalisation de la participation inclusive des citoyens, du secteur privé, des OSC et OPA de base au processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et programme prenant en compte l'adaptation basée sur les écosystèmes au Bénin.

Pour ce faire, une approche méthodologique a été adoptée. Elle s'est déroulée en plusieurs phases :

- ✓ Phase 1 : cadrage de la mission
- ✓ Phase 2 : préparation des outils de collecte de données
- ✓ Phase 3 : renforcement de capacités des consultants sur l'analyse du pouvoir
- ✓ Phase 4 : recherche documentaire
- ✓ Phase 5 : identification des groupes cibles
- ✓ Phase 6 : collecte de données sur le terrain
- ✓ Phase 7 : traitement de données collectées
- ✓ Phase 8 : Rédaction du rapport

Il ressort de cette étude en ce qui concerne l'existence et le fonctionnement de la participation citoyenne, qu'il existe un cadre de dialogue qui favorise la participation citoyenne au sein de la DEGEC au MCVDD. Cet espace de participation regroupe les OSC, des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec des handicaps qui œuvrent dans le secteur de l'environnement et du changement climatique. Il s'agit notamment Point focal Genre et Changement climatique de la DGEC au MCVDD.

Par ailleurs, il existe également au niveau des 77 communes du Bénin, une plateforme communale de réduction de risque de catastrophe et d'adaptation aux changements

climatiques. Cette plateforme est représentée au niveau des villages et quartiers de villes par les plateformes locales de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. La plateforme locale est composée de 5 membres représentant les différentes composantes. La plateforme communale se réunit toutes les premières semaines de chaque trimestre de façon ordinaire. Mais extraordinairement, elle peut se réunir toutes les fois où le président (le Maire) le juge nécessaire.

De même, au niveau des regroupements intercommunaux, il existe des espaces de participation citoyenne qui, faute de moyens (financier et matériel) ne sont pas fonctionnels. C'est le cas du cadre de concertation territoriale du groupement Intercommunal des Collines (GIC). Cet espace existe également au niveau des autres groupement notamment GI-Mono, ACAL, APIDA et CCZ.

***Globalement, en ce qui concerne le domaine de l'ABE, la participation citoyenne existe à certains niveaux, mais celle-ci n'est pas toujours règlementée. Elle mérite de ce fait, d'être institutionnalisée là où elle ne l'est pas et d'être créée là où elle n'existe pas avec tous les acteurs étatiques, non étatiques, des collectivités locales et du secteur privé.***

S'agissant de l'analyse du pouvoir, il ressort généralement que les acteurs étatiques exercent globalement des pouvoirs sur les autres acteurs à environ 55 % contre 45 % de pouvoir avec. Également, les collectivités locales et la chefferie traditionnelle ont un pouvoir sur les acteurs privés, et les OSC.

Pour finir, plusieurs recommandations ont été faites dont les principales sont les suivantes ;

- ☞ Formaliser les espace de participation existants dans le domaine de l'ABE
- ☞ Créer des cadres spécifiques de concertation multi-acteurs départemental, intercommunal, communal dans le domaine de l'ABE
- ☞ Dynamiser et étendre les missions des cadres existants tels que les CDÉS et CCoS en matière d'AbE
- ☞ Rendre opérationnel dans toutes les communes la plateforme communale de la gestion des risques et catastrophes environnementaux et d'adaptation aux changements climatiques
- ☞ Vulgariser les lois et textes environnementaux et la stratégie de mise en œuvre aux niveaux départemental, inter-communal et communal
- ☞ Associer réellement les OSC dans l'élaboration, le mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de gestion des CC.
- ☞ Renforcement de capacité en plaidoyer/lobbying des acteurs privés et des OSC
- ☞ Faciliter une pleine participation citoyenne dans l'élaboration, la mise œuvre et l'évaluation des PDC et du plan de contingence au niveau communal

## Introduction

Depuis l'adoption de la résolution n° 47/190 de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies de décembre 1992, le Bénin s'est engagé dans la voie du Développement Durable. Cela implique en effet la prise en compte de la dimension environnementale et par ricochet des changements climatiques dans tout processus de développement qu'entreprend le pays.

La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement tenue du 03 au 12 juin 1992 a été l'occasion pour la communauté mondiale de prendre des initiatives stratégiques pour l'intensification des efforts nationaux et internationaux entrepris pour promouvoir le développement durable et écologiquement rationnel dans tous les pays.

Au nombre de ces initiatives figurent celles ayant fait l'objet des trois Conventions internationales à savoir : la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur les Changements Climatiques, et la Convention sur la Lutte contre la Désertification et Dégradation des terres qui toutes trois partagent en effet, des enjeux communs, des caractères transversaux et des intérêts universels.

Pour ce faire, plusieurs pays dont le Bénin, tentent d'apporter des réponses en termes d'adaptation et d'atténuation à travers des dispositifs institutionnels et programmatiques.

Mais, en dépit de cette volonté et des efforts consentis, les études réalisées ont relevé un certain nombre d'insuffisances qui ont pour nom :

- actions sectorielles non intégrées et non concertées;
- non élargissement du renforcement des capacités aux autres secteurs intervenant directement ou non dans la gestion de l'environnement et des changement climatiques;
- faible promotion d'une gouvernance environnementale viable;
- non prise en compte effectif des préoccupations environnementales dans tous les processus de développement envisagé;

L'ensemble des insuffisances ainsi relevées vient confirmer la pertinence du projet BENKADI qui vise par la présente étude à Analyser l'implication effective des acteurs non étatiques (des citoyens, du secteur privé, des Organisations de la Société civile et des OPA de base) dans le domaine de l'adaptation basée sur les écosystèmes (AbE).

Au regard de ces constats la présente étude est structurée ainsi qu'il suit :

- contexte et justification,
- approche méthodologique et
- les principaux résultats attendus selon les objectifs spécifiques.

# 1. Contexte et Justification

A travers le consortium BENKADI qui signifie en langue bambara « travailler ensemble dans la même direction » la Plateforme des acteurs de la société civile au Bénin (PASCiB), le Secrétariat de Concertation des ONG nationales du Mali (SECO-ONG), la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) de la Côte d'Ivoire et Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) du Burkina sont mobilisés conjointement autour de l'ambition de contribuer à une société civile forte, qui travaille à atténuer les effets du changement climatique sur les communautés vulnérables du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Mali en partenariat avec Woord En Daad (WD) et le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères. Le Bénin, pays situé en Afrique de l'Ouest, subit encore comme les autres pays des processus de planification, de mise en œuvre des politiques publiques et de suivi - évaluation, où la participation des citoyens demeure faible, entravant les efforts de préparation à l'atténuation des effets du climat ou à s'y adapter malgré son caractère hautement imprévisible durant les prochaines décennies.

Avec BENKADI, une stratégie à quatre leviers sera développée en prenant en compte : i) la Recherche-action sur les politiques publiques en matière de changement climatique et l'état des lieux sur leur mise en œuvre; ii) le Renforcement des capacités et responsabilisation des OSC et des citoyens; iii) le Lobbying et plaidoyer auprès du gouvernement et du secteur privé pour le respect de leurs engagements et ; iv) le Renforcement de la gouvernance et de la prise de décision participative (capacitation et dialogue avec les autorités pour une implication effective des citoyens).

La PASCiB a choisi deux domaines d'actions prioritaires que sont : i) l'adaptation du secteur agricole face aux changements climatiques et ii) l'adaptation des ressources en eau face aux changements climatiques. Ce qui lui permettra entre autres, de promouvoir l'approche basée sur les écosystèmes (AbE) comme moyen d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques au Bénin.

Car, les pays ciblés par le programme BENKADI sont confrontés à une faible participation des citoyens à la conception, la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques. Les citoyens ont une connaissance limitée de leurs droits et devoirs, et les pratiques de participation inclusive sont peu développées. Les problèmes généraux de développement, comme la faiblesse de l'offre éducative, limitent davantage la capacité des citoyens à participer aux processus politiques. Les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap sont plus souvent exclus, même si les lois nationales stipulent leur position égale.

Les gouvernements ont souvent développé des systèmes de responsabilité limités, où des opportunités pour les citoyens de participer à la conception et à la mise en œuvre des politiques sont faibles ou quasi inexistantes.

Face aux effets ci-dessous cités, plusieurs pays dont le Bénin, tentent d'apporter des réponses en termes d'adaptation et d'atténuation à travers des dispositifs institutionnels et programmatiques. On peut citer : le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) avec de façon spécifique la Direction Générale de l'Environnement et du Climat et

le Fond National pour l'Environnement et le Climat (DGEC-FNEC) au Bénin. Mais la PASCiB comme d'autres plateformes constatent que ces politiques sont insuffisamment mises en œuvre et n'atteignent pas le niveau local, d'où la faible implication des autres acteurs, comme les OSC et le secteur privé, dans le processus de prise de décision, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des engagements pris par les États dans ce secteur.

En raison de la nature du changement climatique, plusieurs acteurs étatiques dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau, des ressources animales, de la recherche et du secteur privé y sont impliqués, cependant, force est de constater que les processus décisionnels sont pratiquement toujours dirigés par l'État à travers les ministères, les autorités régionales et locales qui ont tous des responsabilités, des mandats, des budgets et des méthodes de travail différents sur la question.

Le contexte climatique décrit plus haut, nécessite une réponse concertée des acteurs étatiques et non étatiques, des OSC et des citoyens, ce qui implique à la fois une société civile forte et un espace civique suffisamment ouvert pour que les OSC et les citoyens engagent activement les décideurs à différents niveaux à garantir une bonne mise en œuvre des politiques selon (ODD 17).

La sphère des OSC au Bénin est constituée d'un vaste complexe d'organisations et d'institutions, formelles ou informelles (12 002 selon le recensement des OSC RENOSC 2012-2013) avec une grande diversité organisationnelle et institutionnelle se positionnant sur un large éventail d'enjeux. Les OSC ou les citoyens sous leurs formes organisées constituent une force de mobilisation sociale, d'influence et de mise en œuvre des projets au niveau local (village), communal, départemental et national. Elles sont organisées en réseaux/fédérations et en pool thématiques pour se positionner comme force de proposition aux espaces de dialogue/cadres de concertation à tous les niveaux (local, régional, sectoriel et national).

La formalisation de la participation de ces OSC et des citoyens aux cadres de concertation/espace de dialogue doit alors passer de l'étape embryonnaire pour égaler la dynamique actuelle du secteur agricole. L'institutionnalisation de la participation de la société civile aux espaces de concertation/dialogue mérite d'être renforcée à tous les niveaux afin de donner une place importante aux OSC qui jouent le rôle d'interface entre le pouvoir public et les communautés à la base.

Le rôle de l'Etat face aux autres acteurs, et le rôle de l'Etat dans le respect de ses engagements doivent donc changer de même que la capacité des citoyens à rendre l'Etat redevable vis-à-vis de ses engagements. Car, pour être résilient face aux effets des changements climatiques, l'État a un rôle majeur à jouer dans l'organisation du processus de prise de décisions afin de permettre aux autres acteurs (les citoyens, les OSC, le secteur privé, les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap) d'y jouer leur rôle.

Dans ce déséquilibre des pouvoirs entre les acteurs, les plateformes nationales d'ONG et leurs membres devraient, elles aussi, pouvoir occuper une position unique et avoir un rôle prépondérant de contre – pouvoir entre l'État et les autres acteurs en veillant à ce qu'une voix cruciale soit entendue : celle des citoyens.

Pour BENKADI, mener un plaidoyer efficace auprès des décideurs publics, basé sur la mobilisation des citoyens, et des représentants des OSC, en utilisant des preuves /

recherches, et les résultats du suivi citoyen de l'efficacité des politiques publiques sur le changement climatique, est à la fois un moyen et une stratégie.

A terme, Il est attendu entre autres comme résultat que les communes d'intervention mettent en œuvre des Plans de Développement Communal (PDC) prenant en compte les stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes.

Voilà pourquoi, il est important de mener une étude pour mieux apprécier l'état des lieux, afin de proposer des cadres fédérateurs et appropriés pour associer toutes les parties prenantes à la réalité et aux actions concrètes à mener concernant les changements climatiques.

Après le lancement le lundi 21 juin 2021 du Programme BENKADI au Bénin, la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB) qui porte le Programme au Bénin, envisage de conduire entre autres, une étude sur la participation citoyenne dans le domaine de l'Adaptation basée sur les écosystèmes (AbE). Cela permettra de faire l'état des lieux sur la participation réelle des citoyens, du secteur privé et des Organisations de la Société civile dans le domaine.

## 2. Objectif général

Analyser l'implication effective des acteurs non étatiques (des citoyens, du secteur privé, des Organisations de la Société civile et des OPA de base) dans le domaine de l'adaptation basée sur les écosystèmes (AbE).

### 2.1. Objectifs spécifiques

- ☞ Faire une analyse diagnostique sur l'existence et le fonctionnement de la participation citoyenne dans le cadre de l'adaptation basée sur les écosystèmes ;
- ☞ Faire des recommandations en vue d'améliorer le fonctionnement de la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE en mettant en exergue les actions que pourraient entreprendre Benkadi ;
- ☞ Proposer un mécanisme de formalisation de la participation inclusive des citoyens, du secteur privé, des OSC et OPA de base au processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et programme prenant en compte l'adaptation basée sur les écosystèmes au Bénin.

### 3. Approche méthodologique

Pour atteindre les objectifs ci-dessus énumérés et répondre aux grandes lignes éditées dans les termes de références de la présente étude, la démarche méthodologie à adopter pour la conduite de la présente mission est structurée en deux (02) grandes étapes. Chacune de ces étapes comportent plusieurs sous activités.

#### Etape 1 : Activités préliminaires de la mission.

Les sous -activités de cette étape sont :

- cadrage de la mission avec l'Autorité Contractante ;
- collecte et analyse documentaire ;
- élaboration et dépôt du rapport préliminaire de la mission.

#### Etape 2 : Réalisation de l'étude proprement dite.

Les sous-activités de cette étape sont :

- définition de l'échantillonnage ;
- élaboration du questionnaire ;
- organisation des enquêtes de terrain ;
- traitement des données collectées ;
- analyse des résultats à travers le modèle FFOM ;
- rédaction et soumission du rapport provisoire ;
- etc.

### 3.1. Réalisation des activités préliminaires

#### Activité 1.1 : Cadrage de la mission avec les responsables

Cette activité a consisté à des rencontres préparatoires avec l'Autorité Contractante et les différentes parties prenantes à la mission afin de recueillir des informations sur leurs besoins, leurs attentes et de mieux appréhender la compréhension des TdR, ainsi que la portée du mandat confié au Consultant.

Cette séance de prise de contact a permis au Consultant de mieux organiser les travaux sur le terrain pour une collaboration plus conviviale et plus agréable avec les différents acteurs. Aussi a-t-elle permis d'affiner la présente approche méthodologique proposée pour la conduite de la mission.

#### Activité 1.2 : Collecte et analyse documentaire

La recherche documentaire a duré tout le long du processus. Elle s'est traduite par l'exploitation et l'analyse des documents pertinents existants (rapports des travaux/études antérieures sur le projet, des mémoires, des textes juridiques et institutionnel applicables au présent projet, etc.) pouvant renseigner les besoins de l'étude. Les informations collectées lors de cette recherche documentaire ont été complétées par celles obtenues lors des investigations en milieu réel.

La recherche documentaire a été conduite dans plusieurs centres de documentation des structures stipulées dans le tableau 1 ci-après :

**Tableau 1** : Documents à consulter et sources

<b>Sources (lieux et institutions) y compris internet</b>	<b>Nature des documents recherchés</b>	<b>Données secondaires à collecter</b>
Bibliothèque centrale de l'UAC	Livres, Thèses, Mémoires, Rapports, Articles, livres généraux et spécifiques	Informations en rapport avec l'étude
Centre de documentation de la FASHS	Thèses, Mémoires, Rapports, Articles et Livres	Informations en rapport avec l'étude
Centre de documentation de la FSA (BiDoc)	Thèses, Mémoires, Rapports, Articles et Livres	Informations intéressant l'étude
Laboratoire de Biogéographie et d'Expertise Environnementale (LABEE)	Livres, Thèses, Mémoires, Rapports et Articles	Informations intéressant l'étude
Centre de documentation des OSC et ONG intervenant dans l'approche citoyenne	Rapports d'activités, livres et articles	Informations sur l'engagement citoyen et/ou en rapport avec l'étude
Centre de documentation du MAEP	Rapports d'activités, livres et articles	Informations en rapport avec l'étude
Centre de documentation du MCVDD	Rapports d'activités, livres et articles	Informations en rapport avec l'étude
Centre de documentation du ME	Rapports d'études, rapports d'activités, livres et articles	Informations en rapport avec l'étude
Centre de documentation du MDCL	Rapports d'études, rapports d'activités, livres et articles	Informations en rapport avec l'étude
Centre de documentation du Ministère du Développement (Service ODD)	Rapports d'études, rapports d'activités, livres et articles	Informations en rapport avec l'étude
Fonds National de l'Environnement et du Climat (FNEC)	Rapports d'études, rapports d'activités, livres et articles	Informations en rapport avec l'étude

Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)	Rapports d'études, rapports d'activités, livres et articles	Informations en rapport avec l'étude
---	---	--------------------------------------

**Source** : Enquête de terrain, septembre 2021

## 3.2 Réalisation de l'étude proprement dite

Dans un premier temps, les outils et méthodes de collecte de données ont été identifiés et élaborés suite aux résultats des données secondaires. Dans un second temps, les groupes cibles ont été définis et circonscrits en fonction des besoins de l'étude. Enfin, les enquêtes de terrain ont été organisées pour la collecte des données primaires.

### 3.2.1 Outils et méthodes de collecte de données

Les outils et méthodes de collecte des informations sur le terrain sont :

- un **questionnaire** : il permettra de collecter les informations relatives à la participation citoyenne dans le domaine de l'ABE.
- un **guide d'entretien**, pour les entretiens avec les personnes ressources,
- une **grille d'observations** pour noter les différents constats fait sur le terrain. C'est un tableau qui a permis de recenser l'environnement immédiat des populations sur le terrain ;
- un **appareil photo numérique** pour prendre les images.;

### 3.2.2 Groupes cibles

Pour mener les investigations socio-anthropologiques, l'utilisation des techniques et outils appropriés seront nécessaire nécessaires. Il importe d'énumérer ici les groupes cibles et les critères de l'échantillonnage.

- **Groupes cibles**

Ils sont constitués des populations de catégories confondues.

- **Critère de choix des personnes interrogées par un choix raisonné**

Les personnes interrogées sont celles qui répondent à l'un des critères suivants :

- types de participation citoyenne existant dans le domaine de l'ABE au sein des Ministères et dans les services déconcentrés ;
- types de participation citoyenne existant dans le domaine de l'ABE au sein des : ONG, OSC, PSTF, Universités Publiques du Bénin (UAC, UNA, UP, etc.) et Universités privées du Bénin;
- les personnes ressources, citoyens béninois, autorités locales à divers niveaux.

### 3.2.3 Organisation des enquêtes de terrain

Elles seront organisées dans la deuxième semaine après la date de démarrage de la mission. Les investigations seront menées auprès des autorités locales concernées par le projet, des groupements féminins, des sages. Ces investigations seront effectuées dans chacune des localités pré-identifiées.

**Les travaux à réaliser lors des enquêtes socio-économiques sont :**

- vérification des connaissances sur la notion ABE ;
- perception des populations sur l'approche basée sur les écosystèmes ;
- degré d'implication des populations ;
- etc.

Les travaux des agents de collecte seront expertisés par l'équipe de consultants. Ils feront chaque jour des contrôles et rappels à l'ordre. La zone d'étude sera divisée entre experts afin que le contrôle des enquêtes soit efficace.

### 3.2.4 Traitement des données et rapportage

La cinquième étape qui a d'ailleurs commencé dès le démarrage des enquêtes de terrain a mobilisé une équipe au bureau pour la coordination des travaux de terrain, la codification, la saisie, le traitement et l'analyse des données d'enquête. Pour parfaire cette étape, il a été question de l'utilisation des matrices, du modèle FFOM, de la triangulation des données et de leurs appréciations par échelle de grandeur. Enfin, la dernière manche de cette étude a été consacrée à l'interprétation des résultats et à la production du rapport de mission.

## 4. Résultats et recommandations de l'étude

### 4.1 Analyse diagnostique de la situation actuelle du fonctionnement de la participation citoyenne dans le cadre de l'AbE

#### 4.1.1 Analyse diagnostique de l'existant en matière de participation citoyenne dans le domaine de l'AbE

À la suite de la ratification de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, plusieurs actions de renforcement des capacités ont été développées au Bénin. Ces actions ont été réalisées à travers la mise en œuvre de différents projets. Il s'agit du Programme CC train, du Projet Changements Climatiques et Programme d'Actions National d'Adaptation aux Changements Climatiques. En dehors de ces projets, d'autres initiatives ont contribué au renforcement des capacités nationales dans le domaine des Changements Climatiques et domaines connexes.

Le programme CC train a permis de former un nombre important de personnes sur les études de vulnérabilité et d'impacts liés aux CC. Les séries de formations réalisées ont permis aux participants d'acquérir une connaissance de base sur la méthodologie des études de vulnérabilité des secteurs socioéconomiques aux Changements Climatiques.

En outre, des séminaires départementaux ont été organisés pour vulgariser les dispositions de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

ainsi que la sensibilisation des populations sur la problématique des variations climatiques au Bénin.

Le projet BEN/98/G31 intitulé « Communication Nationale du Bénin sur les Changements Climatiques » a été lancé officiellement le 29 Février 2000. L'un des objectifs de ce projet est de mobiliser les autorités et les populations en faveur de la protection du climat. Cela a permis de toucher plusieurs acteurs :

- Cadres Techniques des ministères ;
- ONG ;
- Médias ;
- OCB ;
- Personnes ressources ;
- Elus locaux ;
- Opérateurs privés ;
- Elèves et étudiants ;
- Organisations paysannes ;
- Chefs religieux ;
- Chercheurs ;.
- Etc.

Les différentes activités menées ont permis d'informer et de former les différentes catégories socioprofessionnelles du Bénin sur la problématique des Changements Climatiques.

Le tableau 2 ci-après présente une synthèse des projets/ programmes exécutés dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques au Bénin.

**Tableau 2** : Projets/programmes exécutés dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques

N°	Titre du Projet/ Programme	Activités menées et acquis au niveau du Projet ou Programme	Parties impliquées	Acteurs bénéficiaires	Niveau de participation citoyenne (Pas de participation, participation faible, bonne participation)
1	Projet de Gestion Environnementale (PGE).	Mise en place des capacités nationales en matière d'environnement : Appui institutionnel ; Cadre institutionnel et contrôle de qualité ; Système d'Information et de Suivi de l'Environnement ; Information, Education, Communication (IEC).	CNDD DE/MEPN ONG	Etatiques OSC	Bonne
2	Programme Nationale de Gestion Environnementale (PNGE).	Mise en place des bases d'un développement durable ; Contribution au respect ou à la conformité du Bénin aux Conventions Internationales relatives à l'Environnement et à une meilleure utilisation de ces ressources déjà limitées.	CNDD DE /MEPN	Etatiques	Pas de participation
3	Programme Ozone-Bénin.	Développement des outils de gestion de l'Environnement ; Mise en œuvre des conventions internationales ; Gestion rationnelle et durable des déchets ; Appui aux initiatives de gestion de l'Environnement ; Programme de gestion intégrée de la zone côtière ; Appui à la gestion rationnelle de l'Environnement.	DE /MEPN Populations	Etatiques OSC	Participation faible
4	Projet Conseiller en Environnement	Renforcement des capacités nationales pour une meilleure gestion des problèmes environnementaux au niveau des principales villes et des villes secondaires par l'élaboration des Plans Municipaux d'Action Environnementale (PMAE).	Populations, ABE, DE	Etatiques OSC	Participation faible
5	Gestion des déchets solides	Contribution à l'amélioration du cadre de vie des populations par la collecte et le traitement des déchets solides et la lutte contre la pollution.	Etat, Sociétés Privées et ONGs	Etatiques OSC Société Privé	Bonne participation
6	Elaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pollution Atmosphérique en	Mise en place d'une stratégie pour les ménages, le secteur des transports, le secteur industriel, la gestion des	DE/MEPN		

	Milieu Urbain	déchets et des substances dangereuses, le contrôle atmosphérique et la coopération internationale.		Etatiques	Pas de participation
7	Mise en œuvre de la police environnementale	Mise en œuvre des textes réglementaires en environnement ; Lutte contre l'incivisme des populations en vue du changement de comportement.	DE/MEPN	Etatiques	Pas de participation
8	Journées Mensuelles pour un Environnement Sain (JMES)	Amener les populations à assainir leur cadre de vie ; Lutte contre la pollution par le réglage des moteurs des engins à 2 ou 4 roues.	DE/MEPN	Etatiques	Pas de participation
9	Programme d'Aménagement des Zones Humides du Bénin (PAZH)	Mise en place d'une politique et d'une stratégie nationale de gestion des écosystèmes humides ; Appui à la recherche et à la conservation des ressources des écosystèmes humides ; Appui à l'aménagement et la gestion des territoires dans les écosystèmes humides du sud-Bénin ; Mise en place du schéma Directeur d'Aménagement du Littoral.	PAZH	Etatiques	Pas de participation
10	Programme d'Assistance à la Communication et à l'Information sur la Protection de l'Environnement (PACIPE).	Appui à l'amélioration du couvert végétal ; Contribution à la protection de l'environnement de 1996 à 1999 à travers un certain nombre d'activités ; Appui à l'amélioration du cadre de vie des populations urbaines et rurales ; Contribution à la diminution des feux de végétation et à la protection efficace des forêts : réduction des émissions et création des puits de GES.	DE/MEPN DAT/MEPN ONGs	Etatiques OSC	Participation faible
11	Projet plantation de bois de feu dans le Sud-Bénin	Plantation de bois de feu au Sud-Bénin.	Etat Populations	Etatiques OSC	Participation faible
12	Projet de développement forestier	Reboisement de 3800 ha de teck dans la forêt de la LAMA ;	ONAB INRAB		

		Réalisation d'une plantation pilote dans la LAMA de 120 ha d'arbres d'essences diverses.		Etatiques	Pas de participation
13	Projet d'aménagement des bassins versants et lutte contre les feux de brousse	Favoriser le développement des actions de protection du patrimoine naturel et de production plus spécifiquement ; Appui à la gestion participative de l'environnement avec les populations riveraines prenant en compte les feux de végétation et la lutte antiérosive ; l'intégration des actions de protection de l'environnement dans les activités agrosylvopastorales ; la bonne gestion de l'eau pour améliorer la productivité agricole et la recharge de la nappe phréatique en milieu rural.	Etat Populations	Etatiques OSC	Participation faible
14	Projet pilote de lutte contre l'érosion côtière	Réduction des effets de l'érosion côtière à l'est de Cotonou.	MEPN, MAEC, MAEP, MMEH, MTPT,	Etatiques	Pas de Participation
15	Projet séquestration de carbone	Améliorer la gestion des zones dégradées en démontrant l'habileté des projets forestiers dans les	Bénin	Etatiques	Pas de Participation
16	Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification	Favoriser la mise en place d'un Fond National de Désertification et la dotation du Bénin d'un Plan d'Action National de lutte contre la Désertification	MEPN, MMEH, MTPT, PNUD, GTZ, UNSO	Etatiques PTF	Faible Participation
17	Projet de Formation/sensibilisation des Jeunes de 12 à 18 ans pour la prévention des Changements Climatiques, dans l'optique d'un Développement Durable	Former une quarantaine de jeunes de 12 à 18 ans pour la prévention des Changements Climatiques dans l'optique d'un développement durable. Lancer un réseau de jeunes engagés dans la prévention des Changements Climatiques.	DE/ MEPN, Projet Changements Climatiques.	Etatiques	Pas de Participation
18	Programme national du Bénin aux fins d'application du protocole de Montréal Renforcement institutionnel de la Cellule Protection de la couche d'ozone.	Éliminer d'ici l'an 2010 les SAO : Substances appauvrissant la couche d'Ozone et leur remplacement par d'autres produits.	DE/MEPN	Etatiques	Pas de Participation

19	Projet de plantation de 1.000 arbres par commune et par an.	Protection de l'environnement et sauvegarde des ressources naturelles ; Réduction des effets de la déforestation et de la sécheresse ; Contribution à l'amélioration du cadre de vie des populations ; Renforcement de puits de GES.	DDEPN Atlantique	Etatiques	Pas de Participation
20	Projet de restauration des ressources forestières dans la région de Bassila.	Pallier les conséquences néfastes de l'écrémage excessif des essences forestières d'intérêt économique et de l'exploitation non contrôlée des ressources naturelles ; Assister les groupes de populations concernées à concevoir, élaborer et exécuter des plans d'aménagement des zones ou sites forestiers.	DFRN	Etatiques	Pas de Participation
21	Plantation de 480 000 arbres par an.	Reboiser progressivement 160 hectares environ de terres dégradées ; Lutter contre la désertification.	DFRN	Etatiques	Pas de Participation
22	Projet de Stratégie Nationale et Plan d'Actions pour la Diversité Biologique.	Doter le Bénin d'une stratégie de conservation de la Diversité Biologique.	MEPN	Etatiques	Pas de Participation



*Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils*

 [fecevent@gmail.com](mailto:fecevent@gmail.com)

 (229) 61393949

 Agblangandan

De l'analyse du tableau 2, il ressort que sur 22 projets/ programmes réalisés dans le temps par le ministère de l'environnement, seulement 7 soit 31, 81 % ont connu la participation des populations, des OSC et du secteur privé.

***Il est à noter une participation citoyenne relativement moyenne dans la mise en œuvre des projets/Programmes au niveau du ministère de l'environnement.***

Quant au Programme d'Action National d'Adaptation (PANA), les acteurs pris en compte dans le cadre du renforcement des capacités pour une meilleure gestion des Changements Climatiques au Bénin sont entre autres, le personnel des différentes institutions et ministères tels que : PNUD ; Cellule NEX ; MEPN ; DDEHU ; CBDD ; OCB.

A cela s'ajoutent les médias (les presses écrite et parlée, les journalistes, les journaux, les télévisions, les panneaux publicitaires, etc. ; les populations ; les clubs des Jeunes, les opérateurs économiques ; les chercheurs ; les étudiants ; les gestionnaires de projets ; les enseignants ; les agriculteurs, etc.

***Globalement, pour cet ensemble d'acteurs, la participation citoyenne est relativement observée même si cela n'est pas toujours à l'intérieur d'un cadre formellement élaboré.*** S'agissant de cadres réglementaires, il en existe quelques-uns qui servent de balises à cette participation. Il s'agit entre autres des lois ci-après :

- Loi N°87-015 du 21 septembre 1987 portant code d'hygiène publique,
- Décret n° 97-616 du 18 décembre 1997 portant application de la loi n° 87-015 du 21 septembre 1987 portant code de l'Hygiène Public,
- Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin placent les collectivités locales dans une position privilégiée en matière de protection et de sauvegarde de l'environnement,
- Loi n° 2017- 20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin

***NB : Dans le domaine de l'ABE, la participation citoyenne existe à certains niveaux, mais celle-ci n'est pas toujours règlementée. Elle mérite de ce fait, d'être institutionnalisée là où elle ne l'est pas et d'être créée là où elle n'existe pas avec tous les acteurs étatiques, non étatiques, des collectivités locales et du secteur privé.***

Par exemple, au niveau du Département des Collines, la participation citoyenne est mise en exergue à travers le Cadre de Concertation Territorial (CCT) qui se réunit tous les trois (03) mois. Cependant, il ne fonctionne pas bien et n'est pas institutionnalisé faute de moyens financiers et matériels. En effet, la tenue d'une section ordinaire nécessite beaucoup de moyens. De ce fait, il serait appréciable et souhaitable que ce cadre soit créé et institutionnalisé au niveau de tous les regroupements intercommunaux (GIC, GI-Mono, ACAL, APIDA) et le doter de moyens financiers et matériels pour son bon fonctionnement.

Par ailleurs, dans toutes les communes, il existe une plateforme intitulée « plateforme de réduction des risques et catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques mise en place par l'ANPC qui est sous tutelle du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Par exemple dans la Commune de Dassa-Zoumé, la plateforme est institutionnalisée depuis 2018 par arrêté communal (*Année 2018, N° 5F/31/ CD-Z/S/SG/SAG-SA portant création,*

*composition, attribution et fonctionnement de la plateforme communale de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique de la commune de Dassa-Zoumé).*

#### 4.1.2 Analyse FFOM de la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE

Le tableau 3 présente les résultats de l'analyse FFOM du fonctionnement de la participation citoyenne dans le cadre de l'AbE.

**Tableau 3** : Résultats de l'analyse FFOM

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement politique favorable</li> <li>- Existence d'un bon cadre institutionnel, législatif et juridique</li> <li>- Loi sur les changements climatiques</li> <li>- Existence d'un cadre juridique favorable à la participation citoyenne au Bénin</li> <li>- Existence des cadres de participation citoyenne tels que : la maison de la société civile ; le réseau pro-environnement, etc.</li> <li>- Existence d'une multitude d'OSC spécialisées couvrant tout le territoire national et organisées en réseaux nationaux et en plateformes.</li> <li>- Existence d'un cadre institutionnel fonctionnel en matière de recherche biotechnologique qui est une force pour la mise en œuvre de la convention sur la biodiversité. Les attributions de ces structures leur confèrent le rôle de suivi et d'appui conseil aux collectivités locales et aux communautés de base.</li> <li>- Existence de structures d'orientation, de définition, de mise en œuvre et de suivi des politiques, stratégies et plans d'actions dans les domaines de la conservation et de l'utilisation durable des ressources biologiques à travers les institutions ;</li> <li>- Vulgarisation auprès du public d'une kyrielle de lois, règlements (décrets d'application, arrêtés, décisions etc.) relatifs à la protection de l'environnement et notamment des ressources naturelles ainsi que des éléments constitutifs de la diversité biologique.</li> <li>- Implication de plus en plus affirmée et la responsabilisation des communautés à la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance par la majorité des cadres de la nécessité de la participation citoyenne et de la redevabilité</li> <li>- Méconnaissance des textes en vigueur dans le domaine de l'AbE;</li> <li>- Insuffisance de moyens financiers. Ce qui limite les actions des cadres de concertation existants.</li> <li>- Non maîtrise des techniques de plaidoyer et de lobbying ;</li> <li>- Non formalisation et non institutionnalisation de certains espaces civiques ;</li> <li>- Faible implication des communautés riveraines dans la gestion des ressources biologiques</li> <li>- Faible valorisation des connaissances endogènes</li> <li>- Faible engagement de certains acteurs en charge de la protection des ressources biologiques</li> <li>- Non représentativité de certaines structures au niveau local dans le cadre de l'action concertée dans la gestion durable des ressources biologiques.</li> <li>- Insuffisance de résultats de recherche mettant en relief les importants rôles de la diversité biologique sur la régulation des systèmes naturels</li> <li>- Absence d'un système de suivi évaluation périodique des ressources biologiques</li> <li>- Insuffisance de plaidoyer et de lobbying en direction des organisations internationales dont fait partie le Bénin pour susciter des financements pour les activités liées à la CDB</li> </ul>

<p>base (COGEPAF, AVIGREF, Comités de Pêche, UNAPEMAB, UNAPECAB, Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin, ANUB, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une grille nationale d'indicateurs de la diversité biologique au Bénin pour le suivi des actions.</li> <li>- Existence de plusieurs documents stratégiques et politiques sur le Développement Durable et la protection de l'environnement</li> <li>- Existence de plusieurs projets et programmes de recherche et de formation prenant en compte chacun des aspects et composantes de l'environnement.</li> <li>- Existence du Plan d'Action Environnemental (PAE) élaboré et adopté par le gouvernement en 1994.</li> <li>- Existence dans chaque commune d'un cadre de dialogue participative en matière de risque et catastrophe et du changement climatique.</li> <li>- Existence d'un arrêté ministériel instaurant le cadre de concertation entre le MAEP et la PASCiB</li> <li>- Capitalisation des expériences de la PASCiB au niveau du MAEP.</li> <li>- Présence active de la PASCiB dans le secteur agricole à travers ses relais dans les douze (12) départements et ses points focaux dans les dix (10) communes d'intervention du projet BENKADI</li> <li>- Acteurs étatiques et secteur privé prêts pour travailler avec BENKADI</li> <li>- Engagement des acteurs à la base pour la conduite des activités de BENKADI dans la zone d'intervention du projet</li> <li>- Besoin d'accompagnement des groupes cibles de BENKADI Bénin en matière de mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets du CC.</li> </ul>	<p>-</p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>



*Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils*

 [fecevent@gmail.com](mailto:fecevent@gmail.com)

 (229) 61393949

 Agblangandan

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique pour accroître le degré de collaboration entre l'Etat et la société civile sur les questions de développement</li> <li>- Existence au Bénin de plusieurs projets/programmes et ONG travaillant sur les questions du changement climatique en partenariat avec plusieurs PTF</li> <li>- Existence de financement pour les actions dans les domaines du changement climatique et de l'environnement</li> <li>- Création du Comité National de lutte contre la désertification (CNLD), en 1997</li> <li>- Installation des Comités et d'un Réseau d'Organisations Non Gouvernementales pour la lutte contre la désertification est mise en place (RIOD-Bénin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible mécanisme de contrôle des financements.</li> <li>- Mauvaise application des textes ;</li> <li>- Non disponibilité de ressources financières et matérielles pour assurer le bon fonctionnement des espaces de dialogue existants dans le domaine de l'AbE.</li> <li>- Réticence de certains cadres de l'administration publique à accepter la participation citoyenne</li> <li>- Contexte économique difficile à cause de la pandémie du COVID-19.</li> <li>- Forte fréquence des manifestations liées aux catastrophes naturelles d'origine climatique ;</li> <li>- Non pérennisation des espaces civiques existants</li> </ul>
--	---

De l'analyse du tableau 3, il ressort plusieurs points tenant lieu de forces en ce qui concerne la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE. On peut citer par exemple l'existence d'un espace de dialogue participative et multi-acteurs (Etat, Collectivités locales et OSC) en matière gestion de risque de catastrophe naturelle et des changements climatiques. Ce cadre est installé et bien réglementé dans toutes les communes du Bénin.

La faiblesse majeure du bon fonctionnement de la participation citoyenne aussi bien dans les 10 communes concernées par BENKADI que dans les 67 autres du Bénin. est liée au manque de moyens financier et matériel. De ce fait, il serait nécessaire que les ressources (matérielles et financières) soient mises à contribution pour dynamiser les différents cadres.

Par ailleurs, plusieurs opportunités existent et méritent d'être saisies. L'une d'entre elle est la présence de la PASCiB et ses différents points focaux dans toutes les communes du Bénin ainsi que les relais départementaux en collaboration avec le ministère de l'agriculture. Il s'agit d'une réelle opportunité qui mérite d'être dupliquée au sein des Ministères de l'Eau et du Cadre de Vie afin qu'il ait des relais départementaux et des points focaux communaux en dans le domaine de l'AbE.

## 4.2. Analyse des pouvoirs

### 4.2.1 Limites du système

Il est établi que le climat global subit des changements subséquents au rejet important dans l'atmosphère des Gaz à Effet de Serre (GES). Ces changements, liés au réchauffement de la température de la surface du globe, induiront une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes (les inondations, les sécheresses, les cyclones, les vagues de chaleurs, etc.).

Au Bénin, il est déjà constaté que l'approvisionnement en eau des zones rurales est influencé par la prolongation de la saison sèche. Des institutions opérant dans le secteur de l'eau comme le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin, l'INE, Omidelta, etc.), la Direction Générale de l'Eau (DG-Eau) tirent déjà sur la sonnette d'alarme. En effet, face au comblement du barrage d'Okpara (comblement qui découle des précipitations plus intenses qui augmentent l'effet d'érosion des terres), il urge d'agir car si rien n'est fait, il ne sera plus capable d'approvisionner la ville de Parakou d'ici 2025. Par ailleurs, des études récentes menées sous l'égide de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) mettent en évidence l'intrusion saline dans les champs de captage de Godomey, obligeant l'abandon de certains forages.

La question de la gestion des ressources en eau, dans le contexte des changements climatiques, consistera donc à relever le défi de la maîtrise de la disponibilité et de la qualité de ces ressources.

De tout ce qui précède, il est question de savoir comment à travers la participation citoyenne, on peut faire une adaptation basée sur les écosystèmes en matière de changement climatique.

Ainsi, il s'agit de mettre en exergue le degré d'implication des acteurs (étatiques, non étatiques, collectivités locales et ceux du secteur privé) dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques, stratégies, projets et programmes en rapports avec l'environnement et les changements climatiques à travers l'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes.

L'espace géographique concerné par la présente étude est composé des 10 communes d'intervention de BENKADI BENIN à savoir : Aguégus, Dangbo, Athiémè, Granp Popo, Ouinhi, Za-Kpota, Dassa-Zoumé, Ouèssè, Malanville et Karimama.

## 4.2.2 Acteurs et réseaux

Le tableau 4 présente les acteurs ainsi que leurs différents réseaux.

**Tableau 4 :** Acteurs et réseaux de la participation citoyenne dans le cadre de l'AbE

N°	Acteurs et réseaux	Intérêts	Positions (allié, adversaire, à influencer, bénéficiaire)	Niveau politique (niveau local, régional, national, international)	Influences	Ressources/dispositions utilisées
<b>ACTEURS ETATIQUES</b>						
	<b>DGEC</b>	Respect des conventions ; Mise en œuvre des politiques nationales en matière de CC	Alliés	National	Très influent	Ressources humaines, financières et matérielles
	<b>DPE (Direction de la promotion de l'écocitoyenneté/MCVDD</b>	Veille de l'écocitoyenneté sur les enjeux de l'environnement	Alliés	National	influent	Ressources humaines financières et matérielles
	<b>FNEC/MCVDD</b>	Mobilisation de financement pour le respect des conventions et la mise en œuvre des politiques en faveur de l'environnement et du climat	Alliés	National	Très influent	Ressources financières
	<b>ABE/MCVDD</b>	la sauvegarde et la protection de l'environnement	Alliés	National	Moins influent	Ressources humaines et matérielles



Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils

 [fecevent@gmail.com](mailto:fecevent@gmail.com)

 (229) 61393949

 Agblangandan

	<b>ONAB</b>	Protection des ressources forestières	Alliés	National	influent	Ressources financières, humaines et matérielles
	<b>DPP/MAEP</b>	la prise en comptes des enjeux environnementaux dans l'élaboration des politiques et programmes	Alliés	National	Très influent	Ressources financières, humaines et matérielles
	<b>ANAT/ASECNA</b>	Informers sur l'évolution des paramètres climatiques		National	Influent	Compétences techniques
	<b>CCeC/ATDA</b>	la gestion durable des terres, conservation, valorisation des écosystèmes	Alliés	Communal	influent	Ressources humaines et matérielles ; les compétences techniques
	<b>Le préfet</b>	Veiller à un environnement sain et propre	Alliés	Départemental	Influent	Ressources humaines et matérielles
	<b>Point Focal changement Climatique/Mairie</b>	Exécution des stratégies d'atténuation et d'adaptation	Alliés	Communal	Influent	Ressources humaines, financières et matérielles
	<b>Service planification et développement local/Mairie</b>	Intégrer la gestion du CC dans les programmes et le PDC		Communal		Compétences techniques
	<b>MEM</b>	Respect des lois liées à la gestion des ressources en eau	Alliés	National	Très influent	Ressources financières, humaines et matérielles
	<b>INE/UAC</b>	Recherche sur la gestion durable des ressources en eau	Alliés	National	influent	Ressources financières, humaines et matérielles



Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils

 [fecevent@gmail.com](mailto:fecevent@gmail.com)

 (229) 61393949

 Agblangandan

	<b>MDGL</b>	Respect de lois environnementales au niveau communal	Alliés	National	influent	Ressources financières, humaines et matérielles
	<b>ANPC/MISP</b>	Elaborer le document de Politique Nationales de Prévention et de Gestion Intégrée des Catastrophes en vue d'ériger la prévention des risques et catastrophes en priorité gouvernementale.	Alliés	National	Très influent	Ressources humaines et technique
	<b>MDCAG</b>	Intégrer la lutte contre les effets des changements climatiques dans les politiques sectorielles de développement ; le bien-être de la population	Alliés	National	Très influent	Ressources financières, humaines et matérielles
	<b>Direction de suivi des ODD</b>	Suivi de l'atteinte des objectifs des ODD	Alliés	National	Très influent	Ressources financières, humaines et matérielles
	<b>Ministère de la justice et de la législation</b>	Elaboration des lois et décret environnementaux	Alliés	National	influent	Les compétences en matière de lois
	<b>FNEC/MCVDD</b>	Mobilisation de financement pour le respect des conventions et la mise en œuvre des politiques en faveur de l'environnement et du climat	Alliés	National	Très influent	Ressources financières



	<b>DG Eau/MEM</b>	Respect des lois liées à la gestion des ressources en eau	Alliés	National	Très influent	Ressources financières, humaines et matérielles
<b>FAITIERS DES OSC</b>						
	<b>PASCIb</b>	Assurer le dialogue multi-acteurs dans la gestion du CC; augmenter le niveau d'implication des OSC dans la gestion du CC et de l'environnement.	Alliés	National	Très influent	Compétences techniques et managériales; expériences avérées dans le plaidoyer et le lobbying
	<b>Maison de la société civile</b>	assurer l'implication des OSC dans la gestion du CC	Alliés	National et local	peu influent	Compétences techniques et humaines
	<b>Réseau pro-environnement</b>	Accroître le niveau d'implication des membres ONG dans la gestion du CC	Alliés	National et local	influent	Compétences techniques et humaines
	<b>PNOPPA</b>	Accroître le niveau d'implication des membres dans la gestion des terres et pour une agriculture intelligente	Cibles	National et local	moins influent	Compétences techniques et humaines
	<b>ANCB</b>	Défendre des intérêts et la promotion du développement des communes du Bénin	Alliés	National et local	Très influent	Compétences techniques et managériales ; Ressources financières et matérielles



Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils

 [fecevent@gmail.com](mailto:fecevent@gmail.com)

 (229) 61393949

 Agblangandan

	<b>GIC</b>	Appui institutionnel, développement économique et investissement sociaux communautaire	Alliés	Départemental	Très influent	Compétences techniques et managériales ; Ressources financières et matérielles
	<b>GI-Mono</b>	Appui institutionnel, développement économique et investissement sociaux communautaire	Alliés	Départemental	Très influent	Compétences techniques et managériales ; Ressources financières et matérielles
	<b>ACAL</b>	Appui institutionnel, développement économique et investissement sociaux communautaire	Alliés	Départemental	Très influent	Compétences techniques et managériales ; Ressources financières et matérielles
	<b>APIDA</b>	Appui institutionnel, développement économique et investissement sociaux communautaire	Alliés	Départemental	Très influent	Compétences techniques et managériales ; Ressources financières et matérielles
<b>OSC</b>						
	<b>UCP</b>	la gestion durable des terre pour une agriculture durable	Cibles	Local	influent	Ressources humaines
	<b>UIGREN</b>	La gestion durable des ressources forestières	Cibles	Local	influent	compétences techniques et ressources humaines
	<b>ACFA</b>	la gestion durable des terres	Cibles	Local	influent	compétences techniques et ressources humaines
	<b>OPA</b>	la gestion durable des terres	Alliés	Local	moins influent	Compétences techniques



	<b>ONG JEVEV</b>	la promotion de l'économie verte	Cibles	Local	influent	compétences techniques et ressources humaines
	<b>CIPCRE</b>	la préservation de l'environnement	Cibles	National et Local	influent	compétences techniques et ressources humaines
	<b>BEES</b>	la valorisation, la conservation et la résilience des écosystème	Cibles	National et Local	influent	compétences techniques et ressources humaines
	<b>FODEC</b>	Défendre l'intérêt des ONG de Dassa-Zoumé	Alliés	Local	influent	compétences techniques et ressources humaines
	<b>Leaders religieux</b>	la conservation des ressources naturelles	Cibles	Local	influent	compétences techniques et ressources humaines
	<b>Chefferie traditionnelles</b>	la conservation des ressources naturelles	Cibles	Local	influent	compétences techniques et ressources humaines
<b>AUTRES</b>						
	<b>Les communautés comprenant les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap</b>	la conservation des ressources naturelles et la sauvegarde de l'environnement	Cibles	Local	moins influent	compétences techniques et ressources humaines



*Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils*

 [fecevent@gmail.com](mailto:fecevent@gmail.com)

 (229) 61393949

 Agblangandan

Du tableau 4, les acteurs les plus pertinents aussi bien étatiques, des collectivités locales, des OSC et du secteur privés ont été sélectionnés pour faire l'analyse du pouvoir.

**Tableau 5 : Matrice de pouvoir**

Relations entre les parties prenantes	DGEC	ABE	ANCB	ANPC	GIC	GI-Mono	ACAL	UCP	UCFA	FODEC	POSC Mono	Chefferie traditionnelle
DGEC		=	=	=	=	=	=	+	+	X	X	=
ABE	=		=	=	=	=	=	+	X	+	X	=
ANCB	=	=		=	+	+	+	+	+	+	+	=
ANPC	=	=	=		=	+	+	=	=	X	=	=
GIC	=	=	-	=		=	=	+	+	+	+	=
GI-Mono	=	=		=	=		=	+	+	X	=	=
ACAL	=	=		=	=	=		+	+	X	X	=

UCP	-	-	-	-	-	-	-		=	=	=	=
UCFA	X	X	-	-	-	-	-	=		X	X	-
FODEC	X	-	-	-	-	X	X	=	=		X	-
POSC Mono	X	-	-	-	-	-	X	=	X	X		-
Chefferie traditionnelle	=	=	=	=	=	=	=	=	-	-	-	

Légende :

**X : Aucune relation ; = : pouvoir avec (travailler ensemble) ; + : pouvoir sur (est dominant) ; - : est dominé par**



*Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils*

 [fecevent@gmail.com](mailto:fecevent@gmail.com)

 (229) 61393949

 Agblangandan

De l'analyse du tableau 4, il ressort un véritable jeu de pouvoir variable entre les principaux acteurs répertoriés. Ainsi, concernant les acteurs étatiques (DGEC, ABE, ANPC, etc.), il est noté que ces institutions travaillent ensemble et de ce fait pratique un « pouvoir avec », l'un envers l'autre. S'agissant de leur relation avec les autres acteurs (UCFA, FODEC, POSC Mono), il est mis en exergue un jeu de pouvoir sur à environ 55 % contre 45 % de « pouvoir avec ».

Quant aux acteurs issus des collectivités locales (ANCB, GIC, ACAL, GI-Mono, UCP, UCFA, etc.), il existe plusieurs types de pouvoir entre eux. Ces pouvoirs varient de « pouvoir avec, pouvoir sur et est dominé par ».

Ainsi, on remarque que l'ANCB par exemple travaille ensemble avec la quasi-totalité des autres acteurs opérant sur les territoires communaux du Bénin tout en exerçant un pouvoir de domination sur elle. En ce qui concerne les groupements intercommunaux que sont le GIC, l'ACAL, le GI-Mono et l'APIDA, ils sont dominés par l'ANCB avec qui, ils travaillent tout de même ensemble. A Par contre ces groupements intercommunaux ont le pouvoir sur l'ensemble des acteurs locaux communaux exerçant sur leurs territoires communaux.

Au niveau des OSC (UCP, UIGREN, ACFA, OPA, ONG JEVEV, CIPCRE, BEES, FODEC, etc.), elles sont pour la plupart dominées à 85 % par les acteurs étatiques (DGEC, ABE, ANPC, etc.) et certains acteurs des collectivités locales (ANCB, GIC, ACAL, GI-Mono, UCP, UCFA, etc.). Il est important de mettre en exergue un manque de synergie d'action entre les OSC et entre leurs faitières. Les relations entre ces dernières sont presque inexistantes. Cet état les affaiblit sérieusement et réduit de ce fait leur capacité à changer les rapports de forces avec ceux qui les dominent.

Cependant, entre les acteurs des collectivités locales (ANCB, GIC, ACAL, GI-Mono, UCP, UCFA, etc.), et, il s'agit de pouvoir avec et s'associent bien des fois pour défendre un intérêt commun par le biais de leur faitière. Mais, ces acteurs des collectivités locales sont dominés par l'ANCB.

### 4.2.3 Structures et normes

Les différentes structures ainsi que leurs normes sont présentées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 6** : Structures, normes et leurs effets sur les relations de pouvoir

STRUCTURE ET NORMES	Quels acteurs sont détenteurs de pouvoir et quels sont ceux qui ne le sont pas par rapport à cette structure ou à cette norme ?		De qui ces structures et ces normes permettent-elles l'inclusion ? D'où ces structures et ces normes encouragent-elles l'exclusion ?	
	DÉTENTEURS DE POUVOIR	NON DÉTENTEURS DE POUVOIR	INCLUS	EXCLU
1 DÉCRET N° 2019 _ 547 DU ,1 1 DECEMBRE 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable.	DGEC, ABE, FNEC	OSC exerçant dans le secteur de l'environnement et des changements climatiques	Collectivités locales Préfectures Directions départementales	Femmes, jeunes groupes communautaires, personnes avec un handicap
DÉCRET N° 2012-426 DU 06 NOVEMBRE 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC).	ANPC		Plateforme communale de gestion des risques et catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques	
L'Association nationale des communes du Bénin (ANCB) est créée le 7 novembre 2003 à l'issue d'un congrès constitutif à Cotonou, dont le but principal est de constituer un cadre commun de défense des intérêts et de promotion du développement des communes du Bénin.	ANCB	UCP; FODEL, UCFA	Chefferie traditionnelle	OSC



Le groupement intercommunal des collines a été créé en 2004, Il est issu de la volonté des élus et des habitants des collines de construire une vision commune du développement de leur territoire.	GIC	OSC du Département des Collines	Lerders politiques influents mouvanciers du milieu	Les opposants politiques n'ayan les mêmes visions politiques
Le Groupement Intercommunal du Mono (GI-Mono) a été créé en 2008 à la suite de la prise de conscience du fait qu'aucune commune dans la situation actuelle ne peut assurer son développement en restant en autarcie.	GI-Mono	Les OSC du Département du Mono	Lerders politiques influents mouvanciers du milieu	Les opposants politiques n'ayan les mêmes visions politiques
L'Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral (ACAL) est un mouvement associatif régional crée le 03 février 2006 entre les communes des départements de l'Atlantique et du Littoral.	ACAL	Les OSC des Départements de l'Atlantique et du Littoral	Lerders politiques influents mouvanciers du milieu	Les opposants politiques n'ayan les mêmes visions politiques
Pouvoir invisible	Chefferie traditionnelle Leader Religieux	Population à la base	Les partisans	Les vulnérables
Pouvoir cache	Politiciens (mouvanciers)	Les OSC sauf la faitière PASCiB	Les partisans	Les vulnérables



*Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils*

 [fecevent@gmail.com](mailto:fecevent@gmail.com)

 (229) 61393949

 Agblangandan

#### 4.2.4 Politique et contestation

En ce qui concerne la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE, le pouvoir légitime est détenu par les **acteurs étatiques** (gouvernement à travers les ministères et leurs services déconcentrés au niveau départementaux, et communaux, les préfetures, etc.), **les collectivités locales** (les maires et les divers chefs services au niveau des mairies, les élus locaux de base, etc.) et les **chefferies traditionnelles**.

Il est à noter que les acteurs de la société civile, les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec un handicap, des groupes socio-culturelles sont souvent relevés au second rang dans le processus de prise de décision et dans certains espaces de dialogues. De ce fait, plusieurs contestations naissent et diverses actions sont entreprises pour tenir les autorités légitimes responsables de leurs politiques, programmes.

Aux nombres des actions de contrepoids, on note le boycott des actions visant à les associer pour formaliser leurs actes.

Ainsi, les acteurs exclus du processus décisionnel utilisent plusieurs stratégies d'influence pour exprimer leurs préoccupations et leurs intérêts stratégiques. On par exemple :

- La création et revendication des espaces autonome à partir de ou contre des groupes détenteurs de pouvoir tels que les élites, les OSC, etc.
- Usages des médias à travers la presse écrite, les radios communautaires pour se faire voir et entendre.
- Organisation des actions de pression au niveau local et les résultats de ces actions permettent d'envisager oui ou non d'autres actions cette fois-ci au niveau national pour les groupes marginalisés afin d'aborder les questions d'inclusion et de participation.
- Organisation des meeting et setting dans les lieux où se retrouvent les détenteurs de pouvoir.
- Usage du pouvoir invisible à travers une délimitation de frontières psychologiques et idéologiques de la participation en incluant les leaders religieux et la chefferie traditionnelle pour essayer de faire renverser la tendance en leur faveur.

Très peu d'espaces tiennent compte de la participation des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec des handicaps. Parmi les rares espaces qui impliquent l'aspect genre, figurent les OSC comme JEVED dans les Aguégués, LDLD à Dassa-Zoumé, CIGES à Ouèsse, etc.

#### 4.2.5 Leviers, points d'entrée pour le changement

Pour atteindre les objectifs de la présente étude, les points de leviers ainsi qu'il suit sont identifiés. Il s'agit notamment de :

**Tableau 7** : Liste des leviers

LEVIERS	Le levier induit-il un changement systémique ? (peu probable, probable, très probable)	Pertinence et efficacité pour les objectifs spécifiques et les résultats intermédiaires (Faible, moyen, élevé)	Des fruits mûrs ? (Peu probable, probable, très probable)	Le levier génère-t-il un impact à long terme ? (Peu probable, probable, très probable)	Les trois leviers les plus prometteurs selon les entretiens et la réunion de collecte de données avec Benkadi (cochez les plus prometteurs avec un + et les moins prometteurs avec un -).
Avoir un cadre institutionnel national qui met en avant la participation citoyenne (dans le domaine de l'AbE) des acteurs (du secteur privé, des OSC et OPA) et la favorise	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formalisation des cadres informels existant au niveau des regroupements intercommunaux;</li> <li>2. Appuis financier et matériel pour le fonctionnement des espaces de dialogue existents.</li> <li>3. Dynamiser les accords de participation existant dans le cadre de la participation citoyenne</li> </ol>

Mettre en place divers sous-comités et groupes de travail composé des acteur du secteur privé, des OSC et OPA et très activement impliqués dans l'élaboration, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programme prenant en compte l'AbE au Bénin	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	
Les acteurs du secteur privé, des OSC et OPA à travers leurs représentants doivent être associés et participer activement aux divers sous-comités et groupes de travail institués au sein des instances de décisions	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	
Se rapprocher autant que possible de l'échelon local pour assurer une participation active des citoyens et leur appropriation des politiques et programme prenant en compte l'AbE au Bénin	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	
Promouvoir une participation citoyenne formelle des acteurs du secteur privé, des OSC et OPA définie par un cadre juridique, par des textes réglementaires, qui rend cette	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	

participation obligatoire selon les modalités définies					
Créer des cadres spécifiques de concertation multi-acteurs départemental, intercommunal, communal dans le domaine de l'ABE	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Arrêté de création et budget de fonctionnement</li> <li>2. Cellule de participation citoyenne départementale et communale</li> <li>3. Sensibilisation à l'engagement citoyen dans les espaces de dialogue</li> </ol>
Dynamiser et étendre les missions des cadres existants tels que les CDÉS et CCoS en matière d'AbE	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	Doter les cadres de moyens financiers et matériels pour une meilleure promotion de l'adaptation basée sur les écosystèmes
Rendre opérationnel dans toutes les communes la plateforme communale de la gestion des risques et catastrophes environnementaux et d'adaptation aux changements climatiques	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessité de faire des actions de lobbying envers le FNEC, l'ANPC et la DGEC</li> </ol>
Vulgariser les lois et textes environnementaux et la stratégie de mise en œuvre au niveau	Probable	Moyen	Probable	Probable	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nécessité de faire des actions de lobbying envers MDGL ;</li> </ol>



départemental, inter-communal et communal					MCVDD, les Directions départementales ;
Associer réellement les OSC dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de gestion des CC.	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	Mener des actions de plaidoyer vers l'ANPC ; MAEP ; MCVDD ; MDGL
Renforcement de capacité en plaidoyer/lobbying des acteurs privés et des OSC	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	Formation sur droit et devoirs en matière de participation citoyenne dans le domaine de l'ABE
Faciliter une pleine participation citoyenne dans l'élaboration, la mise œuvre et l'évaluation des PDC et du plan de contingence au niveau communal	Très probable	Élevé	Très probable	Très probable	
etc.					



### 4.3 Recommandations en vue d'améliorer le fonctionnement de la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE

De façon générale, on observe au niveau départemental la préfecture au sein duquel existe un service de planification et d'aménagement du Territoire (PAT). Ensuite, on a une Direction Départementale du Cadre de Vie et du Développement Durable (DDCVDD) qui est chargé de toutes les questions environnementales et celles des changements climatiques.

Par ailleurs, il est à noter la présence de plusieurs regroupements intercommunaux régis par la loi N°2009-17 du 13 Aout 2009 portant règlementation de l'intercommunalité en République du Bénin. Ces regroupements concernent le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) au niveau du Département des Collines ; du Groupement Intercommunal du Mono (GI-Mono) dans le Département du Mono ; de l'Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral (ACAL) au niveau des départements de l'Atlantique et du Littoral ; de l'Union de Commune du Zou (UCOZ) dans le Département du Zou et l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA).

En outre, chaque commune a en son sein un service chargé des affaires domaniales, environnementales et des changements climatiques et un service en charge de la planification du développement agricole. Partant de ces structures formelles étatiques et des collectivités locales, on devrait associer les acteurs comme la société civile et le privé pour formaliser la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE. Ainsi, les propositions suivantes sont faites :

- ☞ Formaliser les espaces de participation existents dans le domaine de l'AbE tels que la Plateforme Synergie Environnement (PSE)
- ☞ Créer des cadres spécifiques de concertation multi-acteurs départemental, intercommunal, communal dans le domaine de l'AbE,
- ☞ Dynamiser et étendre les missions des cadres existants tels que les CDÉS et CCoS en matière d'AbE,
- ☞ Rendre opérationnelle dans toutes les communes la plate forme communale de la gestion des risques et catastrophes environnementaux et d'adaptation aux changements climatiques,
- ☞ Vulgariser les lois et textes environnementaux et la stratégie de mise en œuvre aux niveaux départemental, inter-communal et communal,
- ☞ Associer réellement les OSC dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de gestion des CC,
- ☞ Renforcer les capacités en plaidoyer/lobbying des acteurs privés et des OSC,
- ☞ Faciliter une pleine participation citoyenne dans l'élaboration, la mise œuvre et l'évaluation des PDC et du plan de contingence au niveau communal,
- ☞ Créer un cadre de concertation de tous les acteurs (étatiques, non étatiques, collectivités locales et secteurs privés) intervenants dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques au niveau national,
- ☞ Institutionaliser chacun de ces cadres de dialogue,

- ☞ Doter chaque cadre de ressources nécessaire pour son bon fonctionnement,
- ☞ Créer dans chaque secteur d'activités en rapport avec l'environnement et les changements climatiques (transhumance, pêche, élevage, agriculture, exploitation des ressources naturelles sur toutes ses formes, etc.), de mini cadre de concertation des acteurs concernés par secteur,
- ☞ Exhorter toutes les mairies à institutionnaliser et à rendre fonctionnel la plate-forme communale de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changement climatique,
- ☞ Doter les cadres de concertation existant le domaine de l'environnement et des changements climatiques de moyens (financier et matériel),
- ☞ Associer les acteurs (étatiques, non étatiques, collectivités locales et secteurs privés) au processus d'élaboration des projets et programmes relatives à l'environnement et aux changements climatiques.

#### **4.4. Mécanisme de formalisation de la participation inclusive des citoyens, du secteur privé, des OSC et OPA de base au processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et programme prenant en compte l'AbE au Bénin**

##### **Points clés**

- ✓ Avoir un cadre institutionnel national qui met en avant la participation citoyenne (dans le domaine de l'AbE) des acteurs (du secteur privé, des OSC et OPA) et la favorise
- ✓ Mettre en place divers sous-comités et groupes de travail composés des acteurs du secteur privé, des OSC et OPA et très activement impliqués dans l'élaboration, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programme prenant en compte l'AbE au Bénin
- ✓ Les acteurs du secteur privé, des OSC et OPA à travers leurs représentants doivent être associés et participer activement aux divers sous-comités et groupes de travail institués au sein des instances de décisions
- ✓ Impliquer les autorités territoriales afin d'assurer une participation active des citoyens et leur appropriation des politiques et programme prenant en compte l'AbE au Bénin
- ✓ Promouvoir une participation citoyenne formelle des acteurs du secteur privé, des OSC et OPA définie par un cadre juridique et des textes réglementaires qui rendent cette participation obligatoire selon les modalités définies
- ✓ Créer des cadres spécifiques de concertation multi-acteurs départemental, intercommunal, communal dans le domaine de l'ABE

- ✓ Dynamiser et étendre les missions des cadres existants tels que les CDÉS et CCoS en matière d'AbE
- ✓ Rendre opérationnelle dans toutes les communes la plateforme communale de la gestion des risques et catastrophes environnementaux et d'adaptation aux changements climatiques
- ✓ Vulgariser les lois et textes environnementaux et la stratégie de mise en œuvre au niveau départemental, inter-communal et communal
- ✓ Associer réellement les OSC dans l'élaboration, le mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de gestion des CC.
- ✓ Renforcement de capacité en plaidoyer/lobbying des acteurs privés et des OSC
- ✓ Faciliter une pleine participation citoyenne dans l'élaboration, la mise œuvre et l'évaluation des PDC et du plan de contingence au niveau communal

#### **4.4.1 Cadre institutionnel national qui met en avant la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE**

Pour que la participation des acteurs devienne une réalité à l'échelle nationale, il est indispensable qu'un cadre national institutionnalise cette participation, à travers des actes juridiques et réglementaires précis. . Cette participation citoyenne doit être citée dans les lois sur l'eau, l'environnement et les changements climatiques. Les décrets d'application préciseront les formes de participation, les moyens d'information du public et les rôles dédiés à cette participation. Sans un tel cadre institutionnel qui favorise la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE des acteurs ci-dessus cités, il y a peu de chance pour qu'elle se développe réellement dans le pays. Cependant, ce cadre institutionnel est une condition nécessaire, mais pas suffisante.

#### **4.4.2 Sous-comités et groupes de travail des acteurs du secteur privé, des OSC et OPA impliqués dans l'élaboration, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes**

Pour gérer efficacement les ressources en eau et tendre vers une meilleure adaptation aux effets des CC dans le domaine de l'AbE, des sous-comités doivent être mis en place, quel que soit leur type de structure. A la tête de ces organismes, des comités ou commissions ou encore des conseils des acteurs pourront être positionnés. Les comités d'acteurs ont pour rôle principal la prise de décisions sur la gestion de la ressource en eau, des ressources environnementales et des stratégies d'adaptations basées sur les écosystèmes avec, selon les cas des fonctions différentes.

Les commissions ou comités regroupant des acteurs sont les lieux privilégiés pour développer une participation citoyenne effective et formelle des représentants des acteurs du secteur privé, des OSC et OPA pour une meilleure adaptation basée sur les écosystèmes. Ces organes pourraient devenir de véritable « parlement de l'eau, de l'environnement et d'adaptation basée sur les écosystèmes » à l'échelle du pays, associant les représentants de toutes les parties prenantes (acteurs étatiques, collectivités locales, OSC, OPA et acteurs privés). Toutes ces parties prenantes à travers leur(s) représentant(s) doivent siéger au sein des comités, où ils doivent disposer d'une voix décisionnelle au même titre que les représentants des autorités publiques ou des élus. Cette disposition est valable quelle que soit la nature du projet ou du programme.

Pour faire face aux éventuelles difficultés inhérentes à la mise en place d'un système représentatif égalitaire de participation citoyenne dans le domaine de l'AbE, les comités des acteurs peuvent dans un premier temps associer les représentants des acteurs du secteur privé, des OSC et OPA à titre d'observateurs ou à titre consultatifs. Dans ce cas, la participation citoyenne est faible. Mais, cela peut constituer une première étape d'un processus progressif de développement de la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE, pour assurer la meilleure représentation possible de la population.

#### **4.4.3 Participation des acteurs du secteur privé, des OSC et OPA à travers les sous-comités et groupes de travail des instances de décisions**

Au-delà du Comité de décision chargé de l'élaboration des politiques, projets et programmes, la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE nécessite une organisation adaptée aux enjeux et aux problèmes liés à l'eau, à l'environnement et au changement climatique. Ainsi, des comités thématiques (par exemple gestion des terres agricoles, érosion des sols, désertification, et pollution atmosphérique, GIRE, réchauffement climatique, reboisement, CC, etc.) peuvent être mis en place de façon permanente. De même, des groupes de travail thématiques temporaires sont à créer afin de mener les réflexions et consultations sur des questions particulières : par exemple consultation sur la problématique du changement climatique et les stratégies d'adaptions dans le domaine de l'AbE, une réflexion sur les risques liés à la ressource en eau (qualité et quantité), ou encore développement d'un programme pour les économies d'eau ou la biodiversité. Ces groupes peuvent aussi être mis sur pied à des échelons décentralisés, par exemple pour traiter un problème spécifique à un affluent ou à une région particulière.

Dans toutes ces structures, il est crucial d'avoir la présence et la participation effective avec un réel pouvoir décisionnel des représentants des acteurs du secteur privé, des OSC et OPA.

#### 4.4.4 Participation s'appuyant sur l'échelon local pour assurer une participation active des citoyens

Dans le processus de participation, une difficulté à laquelle les autorités à divers niveaux ont à faire face réside dans la nécessité de monter ou de descendre depuis le niveau local jusqu'au niveau national ou international et vice-versa. Cela est particulièrement aigu dans le cas où le projet ou programme a une envergure nationale, sous-régional ou est très étendu géographiquement. La simple nomination de plusieurs représentants de la société civile au Comité décisionnel ne suffit pas à faire remonter les informations de la base vers l'organisme supérieur.

## Conclusion

Par cette étude sur la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE, le projet BENKADI vient de faire le diagnostic du système actuel sur la participation citoyenne dans le domaine de l'ABE en ce qui concerne la gestion de l'environnement.

Une analyse des résultats obtenus fait apparaître qu'il existe certains cadres de dialogue qui favorise la participation citoyenne. Mais, de façon générale, les cadre existent manque de moyen de fonctionnement et ne certains ne sont pas formalisés. Il y a eu donc, une nouvelle prise de conscience nationale des enjeux de l'environnement qui se traduit par les diverses actions menées sur le terrain. Le dispositif institutionnel ayant permis l'élaboration de textes et règlements en matière environnementale de même que le développement de quelques projets environnementaux initiés et exécutés avec la participation des différents acteurs à tous les niveaux mérite d'être encouragé.

## Recommandations

- ✓ Amener les communes d'intervention de BENKADI à mettre en œuvre des Plans de Développement Communal (PDC) prenant en compte les stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes.
- ✓ Faire des Plaidoyers pour la création des fonds d'appuis aux ONG d'appuis à l'action de gestion de l'environnement mondial et local ;
- ✓ Tenir compte des politiques suffisamment mises en œuvre et qui atteignent le niveau local, ainsi on aura une forte implication des autres acteurs, comme les OSC et le secteur privé, dans le processus de prise de décision, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des engagements pris par les États dans ce secteur.
- ✓ Création d'un centre de mise en synergie des plans d'actions en matière d'environnement et des changements climatiques/
- ✓ Appui au ministère en charge de l'eau pour la création d'un Fonds National de l'Eau ;
- ✓ Appui à la création et fonctionnalité des comités communaux de gestion des de l'environnement, des ressources naturelles et des changements climatiques.

## Bibliographie

1. ABE, 2006. Plan d'aménagement des sites Ramsar 1018 des Zones humides du Sud-Bénin. 128 p.
2. ABE, 2014. Décrets de création des aires communautaires de conservation de la biodiversité au Bénin. Agence Béninoise pour l'Environnement, Cotonou, Bénin, 9p.
3. ABeGIEF, 2009. Indicatives sur les limites extérieures du plateau continental du Benin. Rapport, 39p.
4. Adam K. S., et Boko M., 1993. Le Bénin. Edition, Paris 96 p.
5. Adam K. S., Fiogbe E., Dossou-yovo A. et Ogouwale E. (2007) Rapport National sur l'Environnement Marin et Côtier du Bénin. Direction General de l'Environnement, Cotonou, pp 68.
6. Adam K. S., Fiogbe E., Dossou-Yovo A. et Ogouwale E., 2007. Rapport National sur l'Environnement Marin et Côtier du Bénin. Direction General de l'Environnement, Cotonou, pp 68.
7. Adam, G., 2008. L'anguille européenne : indicateurs d'abondance et de colonisation. Versailles, France, 29p.
8. Adjakpa JB, Coubéou TP and Hagemeyer JMW., 1996. Inventaire de la faune aviaire des zones humides du Sud-Bénin. Ambassade Royale des Pays-Bas. Cotonou. Bénin. 70 pp.
9. Adjakpa JB, Coubéou TP and Hagemeyer JMW., 1996. Inventaire de la faune aviaire des zones humides du Sud-Bénin. Ambassade Royale des Pays-Bas. Cotonou. Bénin. 70 pp. Adjé A. H. C., 2014.
10. La création et la gestion des aires marines protégées pour la conservation des espèces exploitées au Canada : analyse comparative de cas. Saarbrücken : Livre publié par "Éditions Universitaires Européennes" (EUE). ISBN 978-8417-4074-8, 97p.
11. Adjé A. H. C., 2019. Contribution à la gestion durable des ressources halieutiques au SudBénin : propositions d'aires marines protégées. Thèse de doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi (EDP/UAC), Abomey-Calavi, Bénin, 231 p.
12. Ahounou A. f . J. *et al.*, 2015, Pollution atmosphériques par émission de gaz d'échappement des véhicules, J. Rech. Sci. Univ. Lomé (Togo), 2015, Série B, 17(2), p.95-101
13. Akitikpa B., Aliou D., Noumonvi J., Gangbazo H., & Gnikpo A., 2016. Enquête cadre de la pêche artisanale maritime au Bénin - Année 2014. Rapport, p. 104.
14. ARTELIA, 2019 : Etudes conjointes de faisabilité technique de la protection côtière du segment frontalier Togo-Benin
15. Baglo A. M. 1988. Analyse des écosystèmes naturels de la région Nord du Bénin et de ses ressources. SERHAU/Bénin.

16. Baglo A. M. 1983. Potentialités et contraintes d'aménagement du complexe fluvio-lagunaire. Projet Plans d'urbanisme en R.P. Bénin.
17. Banque Mondiale, 1992. Revue du secteur agricole. Département d'Afrique Occidentale et Centrale. Juin 1992.
18. B.E.D.I.M (1992 à 1996) Bulletin semestriel d'information sur le mini élevage. FAO/AGA et Unité d'Enseignement et de Recherche en Zoologie Générale et Appliquée, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques, 2 Passage des Déportés, B-5030 Gembloux, Belgique.
19. Bousquet B. 1992. Guides des Parcs Nationaux d'Afrique : Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest.
20. Branckaert R. D. (1995) Élevages d'espèces non conventionnelles : une activité en plein essor. Rev. Mond. Zoot. 83,2 : 2-3 (page de couverture).
21. Cecalupo S. et Girod A. 1995 Science, Société, Environnement. Actes de l'Ecole d'Eté Européenne, CHAMBROUSSE (France) 28 août 8 septembre 1995. Institut de l'Environnement de Grenoble Chambéry.

# Annexes

## Annexe 1 : Liste des Personnes ressources rencontrées

### I.1 1. Dangbo et Aguégus

N°	Nom et Prénom	Institution/ Organisation	Poste / Fonction	Contacts (Numéro Tél. whatsapp et Email)
1	HAZOUME Rodrigue	ATDA7	CCEC Dangbo	97367611 hazoumer@yahoo.fr
2	AZANDOTE Damien	ATDA7	IS Aquaculture	98050339
3	HOUNTONDJI Boris	ATDA7	C Maraîchage	96181727 hountondjiboris19848@gmail.com
4	VOGOZIN Placide	Mairie Dangbo	Point Focal Agriculture	97765262 vogplac@yahoo.fr
5	BOLEHAN S. Anick	Mairie Dangbo	C/SPDLCDI	95009763 anicksolean9@gmail.com
6	HOUNKONNOU Nazaïre	AVED ONG Dangbo	Vice- Président	66867597/64309376
7	DOUNNOUK Nathanaël	UCCM- Dangbo	Président	91962917/97381736
8	TOTIN Henri	JEVEV- ONG Dangbo	Directeur Exécutif	94910454/96483818 Ongjevev@gmail.com
9	AHLONSOU Dieudonné	NTC-ONG Aguégus	Cordonnateur	96061585 Ahlonsoud25@yahoo.com
10	AVOCETIEN Sévérin	Mairie Aguégus	Agent de la Mairie	97496370
11	TCHOKOTI François	Mairie Aguégus	Chauffeur de la Mairie	97575892
12	ALLOU Sahadatou	Mairie Dangbo	Point Focal RRC – ACC	96962294 alloudjermansahadatou@yahoo.fr
13	HOUËSSOU Isidore	Mairie Dangbo	C/DADF	96137916
14	HOUMBOSSANO N N. Martin	Mairie Dangbo	C/DEHA	96568775 houmbosmartin@yahoo.com
15	AGOSSOU Guy	PASCIB Dangbo	Relais PASCIB Dangbo	97695217 agoguaye@gmail.com
16	KAKPO Marcellin	PASCIB Dangbo	Relais PASCIB Aguégus	97877837 Maxmahudo17@gmail.com



Evènementiel, entretien + Formation, études et conseils



fecevent@gmail.com



(229) 61393949



Agblangandan

## I.2 2. Ouèssè et Dassa-Zounmé

ETUDE BENKADI (Préciser le theme):

Ensemble des études qui sont sous le contrôle de KETU

### 1. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES à Ouèssè.

#	Date et lieu	Identification :Nom et Prénom	Institution/ Organisation	Poste/fonction	Contacts (Numéro Tel, WhatsApp et E-mail)
01	12/09/2021 Ouèssè Centre	SOGBO Emile	UCP; UCR; PNORPA; CDES	Secrétaire Générale Président. Membre	6121 94 01 / 95 37 41 19
02	13/09/2021 Ouèssè	AKPO Firmin	Mairie/Ouèssè	Maire	97 04 94 16 / 95 86 45 77
03	13/09/2021 Ouèssè	MONSIAC Ganiou	DAM/Ouèssè	-	94 81 81 94 / 67 13 67 67
04	13/09/2021 Ouèssè	DETONDE Jean	PAM/Ouèssè	-	95 86 89 66 / 97 04 61 49
05	13/09/2021 Ouèssè	DOHOU F. Claude	Mairie	chef div Hyg. Ass	97 11 67 62 / 95 04 32 36
06	13/09/2021 Ouèssè	ADANHONDI Fawoz	ATDAL	chef cellule communale	61537343 / 60848474
07	13/09/2021 Ouèssè	TCHÉGNINOUGBO Marcelle	UCP/Mairie ACFA	Présidente	97 41 23 41
08	13/09/2021 Ouèssè	ZODIN Alphonse	AUB-O	Président	97 85 05 89
09	13/09/2021 Ouèssè	ADIBA Michèle	Exploitant forestier	-	94 25 31 48 / 66 73 39 95
10	13/09/2021 Ouèssè	ADOSSA Nestor	TC (tribunal de commerce)	Président	95 36 64 17
11	13/09/2021 Ouèssè	AKLOU Emmanuel	CEMATERRRE COFORITO	Animateur	95 49 45 54
12	13/09/2021 Ouèssè	TOSSOU H. Igor.	CSAD/Mairie	CSAD	64 63 87 80 / 62 92 32 55

ETUDE BENKADI (Préciser le theme):

Ensemble des études qui sont sous le contrôle de Reud.

### 1. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES à Dassa.

#	Date et lieu	Identification :Nom et Prénom	Institution/ Organisation	Poste/fonction	Contacts (Numéro Tel, WhatsApp et E-mail)
01	14/09/2021 Dassa	Dr Salieu Ousoubou	Prefecture	Préfet	97 11 39 11 / 95 69 15 45
02	14/09/2021 Dassa	M. FAGNON Nicaise	Mairie	Maire	96 39 39 39
03	14/09/2021 Dassa	TOBETIN Habib	GIC	RSE	95 09 72 27
04	14/09/2021 Dassa-Zounmé	AWA-AFFRIDA Ulaï CH	GIC	chargé de mission	94 53 57 88
05	14/09/2021 Dassa-Zounmé	OSTRADO T. Christian	Mairie	C/APPK	6 74 15 16
06	14/09/2021 Dassa-Zounmé	SEDONOUGBO Filicien	Mairie	PFIRRC - Acc C/SPAT	66 30 22 18
07	14/09/2021 Dassa	AKPOVI Florentin	Prefecture	C/SPAT	62 79 22 56
08	14/09/2021 Dassa	ARI KOTAN Dorcas	Mairie ONG RAPIDEL	CA-DASSAZ Président	95 50 96 44
09	14/09/2021 Dassa	AGBANI Sylvain	Mairie	Affaire Domestique	95 86 71 71 / 97 57 82 81
10	14/09/2021 Dassa	EZIN Robert	ONG AVOTRIDEB	Président	95 35 97 06 / 96 61 57 48
11	14/09/2021 Dassa	OGOUNIGNI Gabriel	ONG LDLD	Président	95 81 22 19 / 96 31 18 88
12	14/09/2021 Dassa	ONIKPO Léandre	ONG CPNI FODEC	Président	97 32 00 95 / 94 42 16 36
13	14/09/2021 Dassa	AKOUE Rodolphe	COFORITO	Animateur	62 59 49 78 / 96 19 05 36
14	14/09/2021 Dassa	ASSOGIBA Gbégmian	UDP/UCP	Président	95 15 80 13

Event F&C

Événementiel, entretien + Formation, études et conseils

fecevent@gmail.com

(229) 61393949

Agblangandan

## Annexe 2 : Terme de Référence

### I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A travers le consortium BENKADI qui signifie en langue bambara « travailler ensemble dans la même direction » la Plateforme des acteurs de la société civile au Bénin (PASCiB), le Secrétariat de Concertation des ONG nationales du Mali (SECO-ONG), la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) de la Côte d'Ivoire et Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) du Burkina sont mobilisés conjointement autour de l'ambition de contribuer à une société civile forte, qui travaille à atténuer les effets du changement climatique sur les communautés vulnérables du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et le Mali en partenariat avec Woord En Daad (WD) et le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères. Le Bénin, pays situé en Afrique de l'Ouest, subit encore comme les autres pays des processus de planification, de mise en œuvre des politiques publiques et de suivi - évaluation, où la participation des citoyens demeure faible, entravant les efforts de préparation à l'atténuation des effets du climat ou à s'y adapter malgré son caractère hautement imprévisible durant les prochaines décennies.

Avec BENKADI, une stratégie à quatre leviers sera développée en prenant en compte : i) la Recherche-action sur les politiques publiques en matière de changement climatique et l'état des lieux sur leur mise en œuvre; ii) le Renforcement des capacités et responsabilisation des OSC et des citoyens; iii) le Lobbying et plaidoyer auprès du gouvernement et du secteur privé pour le respect de leurs engagements et ; iv) le Renforcement de la gouvernance et de la prise de décision participative (capacitation et dialogue avec les autorités pour une implication effective des citoyens).

La PASCiB a choisi deux domaines d'actions prioritaires que sont : i) l'adaptation du secteur agricole face aux changements climatiques et ii) l'adaptation des ressources en eau face aux changements climatiques. Ce qui lui permettra entre autres, de promouvoir l'approche basée sur les écosystèmes (AbE) comme moyen d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques au Bénin.

Car, les pays ciblés par le programme BENKADI sont confrontés à une faible participation des citoyens à la conception, la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques. Les citoyens ont une connaissance limitée de leurs droits et devoirs, et les pratiques de participation inclusive sont peu développées. Les problèmes généraux de développement, comme la faiblesse de l'offre éducative, limitent davantage la capacité des citoyens à participer aux processus politiques. Les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap sont plus souvent exclus, même si les lois nationales stipulent leur position égale.

Les gouvernements ont souvent développé des systèmes de responsabilité limités, où des opportunités pour les citoyens de participer à la conception et à la mise en œuvre des politiques sont faibles ou quasi inexistantes.

Face aux effets ci-dessous cités, plusieurs pays dont le Bénin, tentent d'apporter des réponses en termes d'adaptation et d'atténuation à travers des dispositifs institutionnels et programmatiques. On peut citer : le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) avec de façon spécifique la Direction Générale de l'Environnement et du Climat et le Fond National pour l'Environnement et le Climat (DGEC-FNEC) au Bénin. Mais la PASCiB comme d'autres plateformes constate que ces politiques sont insuffisamment mises en œuvre et n'atteignent pas le niveau local, d'où la faible implication des autres acteurs, comme les OSC et le secteur privé, dans le processus de prise de décision, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des engagements pris par les États dans ce secteur.

En raison de la nature du changement climatique, plusieurs acteurs étatiques dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau, des ressources animales, de la recherche et du secteur privé y sont impliqués, cependant, force est de constater que les processus décisionnels sont pratiquement toujours dirigés par l'État à travers les ministères, les autorités régionales et locales qui ont tous des responsabilités, des mandats, des budgets et des méthodes de travail différents sur la question.

Le contexte climatique décrit plus haut, nécessite une réponse concertée des acteurs étatiques et non étatiques, des OSC et des citoyens, ce qui implique à la fois une société civile forte et un espace civique suffisamment ouvert pour que les OSC et les citoyens engagent activement les décideurs à différents niveaux à garantir une bonne mise en œuvre des politiques selon (ODD 17).

La sphère des OSC au Bénin est constituée d'un vaste complexe d'organisations et d'institutions, formelles ou informelles (12 002 selon le recensement des OSC RENOSC 2012-2013) avec une grande diversité organisationnelle et institutionnelle se positionnant sur un large éventail d'enjeux. Les OSC ou les citoyens sous leurs formes organisées constituent une force de mobilisation sociale, d'influence et de mise en œuvre des projets au niveau local (village), communal, départemental et national. Elles sont organisées en réseaux/fédérations et en pool thématiques pour se positionner comme force de proposition aux espaces de dialogue/cadres de concertation à tous les niveaux (local, régional, sectoriel et national).

La formalisation de la participation de ces OSC et des citoyens aux cadres de concertation/espace de dialogue doit alors passer de l'étape embryonnaire pour égaler la dynamique actuelle du secteur agricole. L'institutionnalisation de la participation de la société civile aux espaces de concertation/dialogue mérite d'être renforcée à tous les niveaux afin de donner une place importante aux OSC qui jouent le rôle d'interface entre le pouvoir public et les communautés à la base.

Le rôle de l'Etat face aux autres acteurs, et le rôle de l'Etat dans le respect de ses engagements doivent donc changé de même que la capacité des citoyens à rendre l'Etat redevable vis-à-vis de ses engagements. Car, pour être résilient face aux effets des changements climatiques, l'État a un rôle majeur à jouer dans l'organisation du processus de prise de décisions afin de permettre aux autres acteurs (les citoyens, les OSC, le secteur privé, les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap) d'y jouer leur rôle.

Dans ce déséquilibre des pouvoirs entre les acteurs, les plateformes nationales d'ONG et leurs membres devraient, elles aussi, pouvoir occuper une position unique et avoir un rôle prépondérant de contre – pouvoir entre l'État et les autres acteurs en veillant à ce qu'une voix cruciale soit entendue : celle des citoyens.

Pour BENKADI, mener un plaidoyer efficace auprès des décideurs publics, basé sur la mobilisation des citoyens, et des représentants des OSC, en utilisant des preuves / recherches, et les résultats du suivi citoyen de l'efficacité des politiques publiques sur le changement climatique, est à la fois un moyen et une stratégie.

A terme, Il est attendu entre autres comme résultat que les communes d'intervention mettent en œuvre des Plans de Développement Communal (PDC) prenant en compte les stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes.

Voilà pourquoi, il est important de mener une étude pour mieux apprécier l'état des lieux, afin de proposer des cadres fédérateurs et appropriés pour associer toutes les parties prenantes à la réalité et aux actions concrètes à mener concernant les changements climatiques.

Après le lancement le lundi 21 juin 2021 du Programme BENKADI au Bénin, la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB) qui porte le Programme au Bénin, envisage de conduire entre autres, une étude sur la participation citoyenne dans le domaine de l'Adaptation basée sur les écosystèmes (Abe). Cela permettra de faire l'état des lieux sur la participation réelle des citoyens, du secteur privé et des Organisations de la Société civile dans le domaine.

Les présents termes de référence sont élaborés à cette fin.

## II- OBJECTIFS DE L'ETUDE

### II-1-Objectif général

Analyser l'implication effective des acteurs non étatiques (des citoyens, du secteur privé, des Organisations de la Société civile et des OPA de base) dans le domaine de l'adaptation basée sur les écosystèmes (AbE).

### II-2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- ☞ Faire une analyse diagnostique sur l'existence et le fonctionnement de la participation citoyenne dans le cadre de l'adaptation basée sur les écosystèmes ;

- ☞ Faire des recommandations en vue d'améliorer le fonctionnement de la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE en mettant en exergue les actions que pourraient entreprendre Benkadi ;
- ☞ Proposer un mécanisme de formalisation de la participation inclusive des citoyens, du secteur privé, des OSC et OPA de base au processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et programme prenant en compte l'adaptation basée sur les écosystèmes au Bénin .

### **II-3- Résultats Attendus**

Au terme de l'étude, les résultats suivants sont attendus :

- ☞ Une note analytique est produite sur les Forces et Faiblesses ainsi que les opportunités et menaces sur l'existence d'une participation citoyenne effective dans le cadre de l'adaptation basée sur les écosystèmes est réalisé et permet d'apprécier l'implication des acteurs non étatiques ;
- ☞ Une liste de recommandations est produite en mettant en exergue les actions que pourraient entreprendre Benkadi pour renforcer la participation citoyenne dans le domaine de l'AbE ;
- ☞ Un mécanisme est proposé pour formaliser et dynamiser un mécanisme fonctionnel de participation inclusive des citoyens, du secteur privé, des OSC et OPA de base au processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et programme prenant en compte l'adaptation basée sur les écosystèmes au Bénin

Cela contribuera à ce que, au plan régional, la PASCiB et ses partenaires à tous les niveaux fournissent des contributions qui sont prises en compte dans le processus d'identification, de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes d'adaptation basée sur les écosystèmes. Et pour ce faire elle la PASCIB et ses partenaires doivent au plan national s'approprier les enjeux actuels de l'adaptation basée sur les écosystèmes (AbE) ainsi que les préoccupations des communautés à la base et les documenter.

### **III- RAPPEL DES INDICATEURS DE BASE LIES A L'ETUDE**

Tout autre indicateur jugé pertinent peut-être proposé pour l'étude.

### **IV- APPROCHE METHODOLOGIQUE ET OUTILS**

Il est laissé à la responsabilité du consultant l'élaboration de la méthodologie globale de mise en œuvre de la mission. Cette méthodologie devra intégrer la compréhension de la mission et les commentaires sur les TDR. Cependant, une méthode de base est proposée et que le/la consultant(e) ou l'équipe de consultants devra impérativement suivre à savoir : l'identification de la population à enquêter ; l'échantillonnage ; la définition du contenu du protocole, l'élaboration du questionnaire, le déroulement de l'enquête, l'analyse des données, l'utilisation des outils d'analyse des pouvoirs, l'élaboration du rapport final, devront être privilégiés. Sur cette base, la méthodologie globale devra faire apparaître les différentes rubriques telles que la base théorique et l'approche (ou les approches) qui détermine l'opérationnalisation de la

mission à travers les différentes étapes et activités, l'organisation à mettre en place pour réaliser la mission, le planning des activités, etc.

Il est souhaité que l'étude soit réalisée par un binôme de consultants (le responsable et son assistant). Dans ce cas la méthodologie doit souligner la répartition des tâches et des responsabilités entre les deux consultants.

La/le consultant(e) ou l'équipe de consultants travaillera sous la responsabilité du Chef projet et en étroite collaboration avec (l'expert Communication et Plaidoyer) et les autres experts du projet BENKADI à savoir : l'experte Genre et Inclusion (EGI), l'expert Environnement et Changement climatique (ECC), l'expert en Développement des Capacités (EDC) et le Responsable en suivi évaluation (PMEL).. Il/Elle rendra régulièrement compte du niveau de réalisation de l'activité. Le suivi des travaux se fera par l'expert Communication et Plaidoyer de BENKADI. L'étude sera fondée sur une approche participative ; des séances de travail régulières seront programmées avec les différentes parties prenantes, les autorités en charge des ministères concernés ; les OSC, le secteur privé, des autorités locales. En fonction des besoins, des rencontres spécifiques pourront avoir lieu avec des experts. Avec l'appui de l'UGP BENKADI, le consultant devra identifier les documents requis pour sa prestation et les collecter. Il devra proposer un planning de mise en œuvre de la mission avec la liste des acteurs à rencontrer et le projet de planning des rencontres.

La méthodologie détaillée, y compris la formulation des outils de collecte de données et les questions spécifiques seront élaborées par les consultants conformément aux Termes de référence.

## V- MISSION DU PRESTATAIRE

### ➤ TACHES SPECIFIQUES

- Soumettre une offre technique et financière ;
- Proposer et présenter la méthodologie de l'étude à une rencontre de cadrage ;
- Réaliser l'étude conformément à la méthodologie adoptée ;
- Produire les documents techniques et le rapport provisoires de l'étude ;
- Restituer les résultats provisoires de l'étude au comité technique de suivi et prendre en compte les observations formulées par ledit comité ;
- Restituer les résultats de l'étude en atelier au lieu déterminé par la PASCiB ;
- Prendre en compte les observations de l'atelier et transmettre les versions finales des différents documents en format papiers (5 copies), accompagnées d'une clé USB contenant les fichiers numériques (Word et PDF) desdits documents.

### ➤ PIECES A FOURNIR

Le dossier de candidature doit être composé

- d'une offre technique comportant :
  - ✓ une lettre de motivation présentant les principales qualifications du consultant et son expérience dans le domaine de l'étude ;
  - ✓ Le/les CV du/des consultants (maximum 5 pages) et les références du consultant ;

- ✓ une note d'orientation méthodologique proposée pour chacun des résultats attendus ;
- ✓ le chronogramme de réalisation de la mission.
- et d'une offre financière composée :
  - ✓ de la lettre d'engagement du consultant à réaliser la mission conformément à la proposition technique et faisant apparaître le montant total de l'offre en FCFA;
  - ✓ du détail de l'ensemble des prix formant le montant total de l'offre en FCFA.

**NB : L'absence de l'une quelconque des pièces énumérées est éliminatoire**

Les candidats intéressés par cet appel à consultation sont invités à retirer **les TDR** des études au plus tard le **27 Juillet 2021** à 15H00 au siège de BENKADI sise à Godomey, Quartier Salamè lot 4F3, 3<sup>ème</sup> rue à gauche à partir du CEG Godomey Tél : 97 17 80 99 ou 95 96 05 54. Les offres devront être impérativement envoyées à l'adresse suivante au plus tard le **03 Août 2021 à 16h (GMT +1)** à [dankout@yahoo.fr](mailto:dankout@yahoo.fr) et [dedecajm@yahoo.fr](mailto:dedecajm@yahoo.fr) avec copie à [max.djondo@gmail.com](mailto:max.djondo@gmail.com); [lpnesco@yahoo.fr](mailto:lpnesco@yahoo.fr); [pascib\\_benin@yahoo.fr](mailto:pascib_benin@yahoo.fr) .

Toutes questions concernant cette consultation sont adressées par mail et par voie de téléphone aux adresses sus indiquées.

**VI- LIVRABLES ATTENDUS ET ECHEANCIERS**

Dans le cadre de la mission, le consultant, chef de mission devra fournir les documents ci-après :

N°	Résultats	Echéancier
1.	Rapport de démarrage ainsi qu'une note méthodologique et un programme de travail détaillé et actualisé. La note proposera un plan détaillé pour le travail de terrain et un plan pour l'analyse des données et, si nécessaire, proposer des amendements au mandat initial. Cette note sera présentée par le consultant aux parties prenantes du projet au cours d'une séance de cadrage.	12/08/2021
2.	Rapport provisoire de l'étude validée par l'équipe technique	10/09/2021
3.	Rapport amélioré de l'étude après atelier de validation des acteurs	20/09/2021
4.	Rapport final de l'étude (Livrables finaux)	27/09/2021

Au terme de la mission, le consultant ou l'équipe de consultants devra préparer, en version Word et PowerPoint. Tous les rapports et présentations feront largement usage de supports visuels (photos, graphiques, etc.). Ces documents serviront à la restitution des résultats de l'étude.

## VII- PROFIL DU PRESTATAIRE

Le consultant ou l'équipe de consultants doit faire preuve de capacités et d'expériences ci-après résumées :

- Avoir une bonne connaissance des questions liées à l'adaptation basée sur les écosystèmes ;
- Avoir une bonne connaissance de la Société civile béninoise, régionale et Internationale ;
- Etre Titulaire d'au moins bac + 5 en sciences de l'environnement ;
- Avoir une bonne connaissance de l'enjeu politique d'adaptation basée sur les écosystèmes ;
- Expériences pertinentes dans la conduite d'étude sur l'environnement au plan national ou international ou sur les questions de développement humain durable ;
- Bonne maîtrise, tant théorique que pratique des stratégies et outils modernes collecte d'informations sur les politiques publiques ;
- Bonne capacité de communication et de rédaction en français ;
- La capacité de rédaction en Anglais est un atout ;
- Ayant déjà mené une prestation similaire ;
- Avoir une expérience internationale de consultation est un atout.

## VIII- CRITERES DE SELECTION DU CONSULTANT

### VIII-1. EVALUATION TECHNIQUE

Le consultant ou l'équipe de consultants sera sélectionné sur la base du rapport qualité /coût. Une procédure en deux étapes sera adoptée pour l'évaluation des propositions. L'évaluation technique sera menée en premier, suivie de l'évaluation financière. Les prestataires seront classés au moyen d'un système de notation technique/financière combinée, comme indiqué ci-après. Seules les offres régulières avec toutes les annexes prises en considération seront analysées.

CRITERES ET SOUS-CRITERES D'EVALUATION	DECISION
<b>1. Consultant</b>	<b>75 points</b>
1.1. Qualifications générales	<b>35 points</b>
Concordance du Diplôme Universitaire et de l'expérience par rapport au profil recherché Avoir au moins un Diplôme universitaire, Master, ou PhD en gestion de l'environnement ou en gestion de projet avec une spécialité en questions environnementales ou liées à l'eau.	15 points

Faire preuve à travers son expérience d'une bonne connaissance des enjeux liés au changement climatique et à l'adaptation basée sur les écosystèmes	10 points
Faire preuve à travers son expérience de travail d'une bonne connaissance des relations institutionnelles entre l'Etat et les Acteurs non étatiques des secteurs de l'agriculture, de l'eau et de l'adaptation aux écosystèmes.	10 points
<b>1.2. Expériences spécifiques</b>	<b>40 points</b>
Avoir une expérience pratique dans la conduite de l'évaluation des projets et programmes et de l'implication de la société civile dans ces projets/programmes	15 points
Avoir une très bonne connaissance de l'environnement institutionnel béninois et de la participation citoyenne	25 points
<b>2. Méthodologie proposée et chronogramme détaillée</b>	<b>25 points</b>
Méthodologie proposée et articulée aux livrables	15 points
Pertinence du Chronogramme articulée aux livrables	10 points
<b>Total 1 + 2:</b>	<b>100 points</b>

A l'issue de l'évaluation technique, seuls les soumissionnaires dont la note technique sera supérieure ou égale à 70 / 100 verront leurs offres financières analysées.

### VIII.2. EVALUATION FINANCIERE

La sélection étant basée sur le coût, la proposition financière la mieux disante (montant global des honoraires et autres frais indirects) corrigée sera retenue. Le marché sera attribué au mieux disant après la qualification technique. Le soumissionnaire retenu sera déclaré adjudicataire.

Les coûts éligibles à prendre en compte dans la proposition financière sont essentiellement : les honoraires et les coûts indirects (photocopies, transports, communication, perdiem, frais d'enquêtes).

### IX- AGENDA GLOBALE DE LA PRESTATIRE PRESTATION

Dates limites	Activités	Responsables
19/07/2021	Appel à Consultation	UGP- BENKADI
27/07/2021	Retrait des TDR	Postulants
03/08/2021	Réception des offres	UGP- BENKADI + ECC

07/08/2021	Sélection du prestataire et signature de contrat	UGP- BENKADI + ECC
12/08/2021	Présentation du rapport de démarrage de l'étude	Postulants
10/09/2021	Dépôt du rapport provisoire de l'étude	Postulants
16/09/2021	Validation à l'interne du rapport de l'étude	UGP- BENKADI + ECC
20/09/2021	Production de la version améliorée du rapport de l'étude	Consultant
23/09/2021	Atelier multi-acteur de validation finale du rapport de l'étude	UGP- BENKADI +ECC + Consultant
27/09/2021	Dépôt des livrables finaux	Consultant

#### X- DUREE DE LA MISSION

La date limite de dépôt du rapport final de l'étude est fixée au plus tard le **27 septembre 2021**, y compris les délais de validation des différents rapports d'étapes (rapport de démarrage, rapport provisoire, rapport final).

#### XI- BUDGET

Le financement de la prestation est assuré par le budget de BENKADI -Bénin selon l'accord de partenariat BENKADI et WOORD EN DAAD.